

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5233 VENDREDI 28 AOÛT 2026

PARLEMENT

Quatre avenants de contrats pétroliers adoptés

Les parlementaires ont adopté quatre avenants portant approbation des accords de partage de production entre le Congo et des partenaires contractuels, notamment des sociétés chinoises. Défendant ces affaires devant l'Assemblée nationale et le Sénat, le ministre des Hydrocarbures, Stev Simplicie Onanga, a souligné que cette réforme s'inscrit dans le

cadre de la coopération bilatérale entre le Congo et la Chine. « Il était aussi question de pouvoir envoyer ce signal avant la prochaine visite du chef de l'État en Chine en octobre pour signifier que nous encourageons les sociétés chinoises à investir au Congo », a-t-il indiqué.

Page 15

DIABLES ROUGES

Claude Le Roy y croit



Claude Le Roy répondant aux questions de la presse./Fécofoot

Le sélectionneur des Diables rouges a en marge du premier stage avec les joueurs locaux animé le 26 août une conférence de presse au cours de laquelle il a évoqué tous les aspects liés à la préparation des deux matches importants contre la Namibie et le Cameroun, comptant pour les deux

premières journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations. « Même si on aura deux ou trois séances d'entraînement, on va essayer d'être le plus efficace possible parce qu'il faut absolument faire un résultat sur le premier match », a-t-il fait savoir.

Page 16

FRAUDE À LA SIM BOX

Un sixième réseau démantelé à Brazzaville

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques a présenté les résultats du démantèlement d'un nouveau réseau de fraude téléphonique dans la capitale. Une opération qui porte à six le nombre de sites neutralisés depuis le début de l'année, et qui a permis au régulateur, avec l'appui de la force publique, de détailler les rouages d'une fraude dont l'ampleur économique, lorsqu'elle se prolonge dans le temps, peut se chiffrer en centaines de millions de francs CFA.

Page 3



Benjamin Mouandza, le DRSCE, et Sara Ndeke, conseillère en communication du directeur général de l'ARPCCE

HYDROCARBURES

Ouvrir davantage les marchés aux entreprises africaines



Les parties prenantes lors du lancement de la plateformeDR

Une nouvelle plateforme numérique de l'Organisation des producteurs de pétrole africains a été mise en place, le 26 août, à Brazzaville. Elle vise à mieux connecter les entreprises africaines aux marchés, aux projets et aux opportunités d'affaires dans le secteur des hydrocarbures.

Page 16

Éditorial

Dévouement au travail

Page 2

ÉDITORIAL

Dévouement au travail

Les cadres nommés à divers niveaux de l’administration publique par décret présidentiel, au cours de ces derniers jours, sont appelés à donner le meilleur d’eux-mêmes tout en mobilisant leurs collaborateurs à travailler davantage pour continuer de bénéficier de la confiance de leur hiérarchie. Ils devront, dans l’accomplissement de leur tâche, bannir les pratiques dommageables telles la chasse aux sorcières, le repli identitaire, le népotisme, l’égoïsme. Responsabilisés pour incarner l’autorité de l’Etat, ces hauts cadres sont tenus d’œuvrer sans relâche au bon fonctionnement du service public.

Il ne leur est pas interdit d’imprimer un nouveau rythme ou d’implémenter des initiatives qui concourent à la bonne marche des instances sous tutelle, à l’utilisation rationnelle du personnel administratif, bref à l’amélioration des performances des structures étatiques.

Le danger réside dans la propension à vouloir inventer la roue ou écarter sans discernement des collaborateurs et collaboratrices en place. L’administration publique regorge de compétences, il suffit de savoir les utiliser pour tirer profit de leur potentiel.

Il est important de tenir et motiver les équipes afin de pouvoir faire beaucoup avec peu. Relever un tel challenge exige de privilégier la discipline, l’engagement, la détermination et le dévouement au travail.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-RDC

Situation confuse près de Makotimpoko

Prise d’otages et disparus sont signalés à environ 40km en amont de Makotimpoko, dans le département de Nkényi-Alima, après une incursion des militaires de la République démocratique du Congo (RDC).

Selon des sources, des éléments de la marine et de la gendarmerie nationales congolaises en service à Makotimpoko ont été appréhendés par la marine de la RDC et conduits à Yumbi, le 26 août. La situation se serait produite alors que les éléments de la marine et de la gendarmerie nationales congolaises étaient en mission de surveillance sur la rive droite du fleuve Congo. Un élément de la patrouille aurait fait usage de son arme. Prise par la

panique, la population riveraine aurait fait appel aux militaires de la RDC de Yumbi. Les mêmes sources indiquent qu’il y a eu deux capturés du côté congolais, notamment un gendarme et un marin, tous deux conduits à Yumbi. L’on note, par ailleurs, trois disparus parmi lesquels deux gendarmes et un marin. Du côté de la RDC, un enfant âgé de quinze ans serait mort lors de l’affrontement. Les autorités congolaises ont renforcé

l’alerte du personnel, activé un poste de commandement tactique, intensifié le renseignement et maintenu le contact avec plusieurs postes avancés. Une mission de reconnaissance serait déployée sur le terrain avec renforcement des effectifs à Makotimpoko. Le recours à la voie diplomatique est prévu afin de régler le différend et retrouver les éléments portés disparus.

Les Dépêches de Brazzaville

SOCIÉTÉ CIVILE

Partage d’expérience entre Brazzaville et Kinshasa

Le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales (CCSC-ONG), Céphas Germain Ewangui, a échangé, le 27 août, à Brazzaville avec une délégation de la société civile de la République démocratique du Congo (RDC), conduite par le Pr Bernard Botula Wa Bonsomi. Cette visite s’inscrit dans le cadre du renforcement des échanges d’expériences entre les sociétés civiles des deux rives du fleuve.

La rencontre est intervenue dans le cadre de la célébration des 35 ans d’existence formelle de la société civile de la RDC. « Il était normal qu’on puisse traverser pour rencontrer le responsable de la société civile de la République du Congo, étant donné son expérience sur le Conseil consultatif que nous avons appréciée et que nous voudrions en savoir un peu plus sur sa manière de fonctionner », a indiqué le chef de la délégation, Bernard Botula. Il était accompagné de plusieurs responsables des organisations civiles dont la représentante nationale des organisations féminines et la représentante des personnes vivant avec handicap. Le chef de la délégation a rappelé que les deux pays, séparés par le fleuve Congo, partagent une proximité géographique unique au monde. « Nous avons estimé que les deux pays voisins, à travers leurs capitales les plus proches au



L’échange entre les deux parties/Adiac en marge de tous ces enjeux ».

monde, ne peuvent pas évoluer pendant des années sans savoir ce qui se passe de l’un ou de l’autre côté », a-t-il souligné. La représentante des femmes de la délégation, Élodie Ntamuzinda, a insisté, pour sa part, sur les enjeux communs aux deux pays qui confèrent une « grande responsabilité au niveau sous-régional et régional », a-t-elle dit, ajoutant que « La société civile est l’une des composantes qui ne doit pas rester

Elle a évoqué les défis liés aux ressources minières, au bassin du Congo et à la technologie, appelant à une meilleure exploitation des richesses communes. « Nous voulons montrer que c’est possible que les deux sociétés civiles coalisent afin que ces enjeux soient réellement mis en lumière », a-t-elle dit, insistant sur la responsabilité vis-à-vis des générations futures.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l’Agence d’Information d’Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO : Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV

Coordonnateur : Quentin Loubou Responsable des programmes: Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d’agence : Victor Dosseh Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Nana Londole, Jules Tambwe Itagali. Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS

Direction : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

ADMINISTRATION - FINANCES

Directeur : Kiobi Chuldrón Abira Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi Chef de service RHC : Martial Mombongo Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE

Responsable commercial : Rodrigue Ongagna Assistante commerciale : Hortensia Djongbot Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala Adjoint à la direction : Elvy Bombete Coordonnateur : Rachyd Badila Adjoint: Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Directeur : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Boris Ebaka Médiatrice culturelle : Émilie Eyala Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba Caissière: Jessica Iloki Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L’INTEGRATION REGIONALE

Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d’Information d’Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64 Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

*Journal imprimé dans les presses de l’Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

FRAUDE À LA SIM BOX

Un sixième réseau démantelé à Brazzaville

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) a présenté, le 25 août, les résultats du démantèlement d'un nouveau réseau de fraude téléphonique dans le quartier Massengo, à Brazzaville. Une opération qui porte à six le nombre de sites neutralisés depuis le début de l'année, et qui a permis au régulateur de détailler les rouages d'une fraude dont l'ampleur économique, lorsqu'elle se prolonge dans le temps, peut se chiffrer en centaines de millions de francs CFA.

Le 21 août, les agents assermentés de l'ARPCE, appuyés par la force publique, ont investi une parcelle du quartier Massengo (Domaine), après l'avoir localisée grâce à leur équipement de géolocalisation. Deux SIM box de seize ports chacune y ont été découvertes, ainsi qu'un modem D-Link, un ordinateur portable et un système de recharge automatique de batterie. Trente numéros ougandais ont été formellement identifiés comme frauduleux. Deux personnes ont été interpellées dans le cadre de cette enquête.

Selon les estimations présentées lors du point de presse, ce seul réseau a occasionné un préjudice d'environ 42 millions FCFA en deux mois, pour 422 645 minutes détournées. En extrapolant ce montant aux six réseaux démantelés depuis le début de l'année, Benjamin Mouandza, directeur des Réseaux et services de communications électroniques (DRSCE) de l'ARPCE, a souligné l'ampleur potentielle des pertes si ces installations étaient restées opérationnelles. Une estimation



Benjamin Mouandza, le DRSCE, et Sara Ndeke, conseillère en communication du directeur général de l'ARPCE/Adiac

qui ne constitue toutefois pas un bilan financier consolidé des six réseaux, a-t-il précisé, mais qui illustre l'ampleur économique que peut prendre la fraude lorsqu'elle se prolonge dans le temps. À titre de comparaison, les deux réseaux démantelés en mai dernier à Congo Chine et à Coraf, à Pointe-Noire, avaient occasionné un préjudice de 136 millions FCFA pour plus de 800 000 minutes siphonnées.

Le mode opératoire, lui, reste identique : des appels internationaux à destination du Congo sont réacheminés via Internet

vers des cartes SIM ougandaises en itinérance, puis terminés sur le réseau national comme de simples appels locaux, ce qui permet de contourner la taxe de terminaison internationale. « Ces fraudeurs utilisent des cartes SIM étrangères parce qu'ils n'arrivent plus à en acquérir en grand nombre au Congo, du fait de l'exigence d'identification des abonnés », a expliqué le DRSCE. Les cartes utilisées, a-t-il précisé, restent installées sur des serveurs délocalisés et bénéficient de tarifs préférentiels en itinérance, ce qui permet aux réseaux frauduleux

de proposer des tarifs de terminaison très inférieurs à ceux pratiqués par les opérateurs officiels, la marge se faisant sur le volume de minutes détournées.

Un accord en préparation avec l'Ouganda

Interrogé sur la coopération internationale, le DRSCE a reconnu qu'aucun accord ne lie encore l'ARPCE à son homologue ougandais, pays d'origine des cartes SIM saisies à Massengo, comme lors des opérations de mai. « C'est un début d'accord qu'on va lancer avec l'Ouganda, cela va faciliter les échanges entre régulateurs, sans même passer par Interpol », a-t-il annoncé, rappelant que des accords bilatéraux existent déjà avec les régulateurs de la République démocratique du Congo, de l'Angola, du Gabon et du Cameroun. Il n'a pas exclu l'existence de complices à l'étranger, un volet de l'enquête désormais confié à la police et au parquet. Sur le plan judiciaire, Benjamin Mouandza a rappelé que la législation congolaise relative aux communications électroniques

prévoit des sanctions pouvant aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement, ainsi que des amendes dont les montants peuvent atteindre un milliard FCFA, selon les infractions retenues. L'ARPCE insiste, par ailleurs, sur le respect de l'identification des abonnés. Pour le directeur, la vente et l'utilisation de cartes SIM non identifiées constituent un facteur qui peut faciliter certaines activités frauduleuses, d'où l'appel lancé aux opérateurs et à leurs distributeurs à davantage de rigueur, et au grand public à signaler tout appel suspect au régulateur.

Avec ces deux démantèlements enregistrés à Massengo depuis mai, la lutte contre les réseaux SIM box prend une nouvelle dimension. Au-delà de la saisie des équipements et de l'interpellation des exécutants, l'enjeu est désormais de remonter les filières, d'identifier les éventuels commanditaires et de renforcer la coopération entre régulateurs africains, afin de réduire durablement les possibilités de contournement du réseau télécom national.

Quentin Loubou

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Deve Mabougou nommé conseiller chargé des Congolais de l'étranger

Deve Mabougou a été nommé conseiller chargé des Congolais de l'étranger auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Constant-Serge Bounda. La décision, matérialisée par l'arrêté ministériel n°1923 du 4 août 2026, s'inscrit dans la volonté affichée du gouvernement de renforcer le dialogue avec la diaspora congolaise.

La nomination intervient après la rencontre d'écoute organisée à Paris, le 1er juillet dernier, par le ministre Constant-Serge Bounda, avec les Congolais de l'étranger. Au cours de celle-ci, le ministre avait exprimé son engagement à établir une relation de proximité avec la diaspora et à mieux prendre en compte ses préoccupations, ses attentes et ses aspirations.

La désignation de Deve Mabougou répond ainsi à l'objectif de créer un lien plus étroit entre les pouvoirs publics et les Congolais vivant hors du territoire national. Elle doit également contribuer à valoriser les compétences, l'expertise et le potentiel de la diaspora au service du développement et du rayonnement de la République du Congo.

À travers cette nouvelle fonction, le conseiller sera notamment appelé à mettre à profit sa connaissance sociologique de la diaspora afin de favoriser une meilleure compréhension de ses réalités et d'accélérer la mise en œuvre de nouvelles perspectives dans la prise en compte de ses préoccupations.

Quelques jours seulement après sa nomination, Deve Mabougou a été associé à la dynamique engagée par le ministre des Affaires étrangères. Il a fait partie de la délégation d'une vingtaine de Congolais de la diaspora ayant séjourné en immersion en République du Congo, du 8 au 16 août. Cette initiative a donné lieu à plusieurs rencontres de proximité, d'échanges et de dialogue avec différents acteurs nationaux jusqu'à un instant insolite avec le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, le 17 août à sa résidence de Mpila. Dans cette mission, Deve Mabougou entend défendre une vision de la diaspora comme un véritable levier de développement. Selon cette approche, les Congolais de l'étranger représentent non seulement une communauté vivant au-delà des frontières nationales, mais également un réservoir de compétences, d'expériences, de réseaux, d'expertises et d'opportunités susceptibles d'être davantage mobilisés au bénéfice du Congo.



Deve Mabougou/DR

Un parcours entre expertise et engagement citoyen

Né en France, dans le quartier Beauregard à Poissy, en région parisienne, Deve Mabougou

est diplômé en droit, management et relations internationales. Il est titulaire de trois MBA, respectivement en intelligence économique, relations internationales et diplomatie, ainsi qu'en management stratégique de cabinet. Expert en intelligence économique, analyste géopolitique et politique, il a fondé en 2024 le cabinet Noëin & Cie, spécialisé dans le conseil stratégique, l'intelligence économique et les relations internationales. Depuis janvier 2025, il occupe les fonctions de directeur de cabinet de la Maison de l'Afrique et d'enseignant-chercheur à l'Institut d'études politiques, diplomatiques et stratégiques Thales Afrique, où il participe à la formation de futurs décideurs.

Son parcours est également marqué par un engagement associatif et sportif. Ancien président d'un club de Pencak Silat, art martial indonésien, il y a notamment défendu les valeurs de solidarité et de cohésion sociale. Ses actions citoyennes lui

ont valu la médaille de bronze ministérielle de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif.

Engagé dans des initiatives en Afrique dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'enseignement, il a également été distingué comme chevalier de l'Ordre de l'Étoile de Mohéli et chevalier de l'Ordre de la Croix belge, des distinctions qui illustrent, selon son entourage, son engagement en faveur d'une diplomatie citoyenne.

Auteur de plusieurs travaux consacrés à l'intelligence économique, Deve Mabougou prépare, par ailleurs, la publication d'un nouvel ouvrage, dont la préface est signée Firmin Edouard Matoko, ancien haut fonctionnaire de l'Unesco.

Avec cette nomination, le ministère des Affaires étrangères entend renforcer son dispositif de proximité avec les Congolais de l'étranger et favoriser une mobilisation accrue de la diaspora dans les initiatives contribuant au développement de la République du Congo.

Marie Alfred Ngoma

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

L'IGN et l'ONG Pratic unissent leurs expertises

L'Institut géographique national (IGN) et l'organisation non gouvernementale (ONG) Pratic ont signé, le 11 août, à Brazzaville une convention-cadre de partenariat destinée à accompagner la transformation numérique de cette institution chargée de la production, de la sécurisation du patrimoine cartographique, de la gestion et de la diffusion des données géospatiales au Congo.

Faire entrer davantage les données géographiques dans l'ère numérique, c'est l'objectif de la convention-cadre signée entre l'IGN et l'ONG Pratic. Fruit de plusieurs échanges entre les deux parties, cet accord vise à conjuguer l'expertise de l'IGN en matière de modernisation de la cartographie nationale, de données géospatiales et le savoir-faire de Pratic dans le domaine du numérique.

Pour le directeur général de l'IGN, Etienne Paka, cette signature constitue une étape importante dans le processus de modernisation de l'institution. Il a rappelé que l'IGN est l'acteur public de référence en matière de production, de gestion et de diffusion des données géospatiales, lesquelles jouent désormais un rôle essentiel dans la prise de décision et la conduite des politiques publiques.

« Aucune nation ne peut aujourd'hui se développer sans numérique, sans l'information numérique dans sa composante géospatiale », a-t-il souligné, estimant que les politiques publiques portant sur les territoires ne peuvent être efficacement conçues et évaluées sans données spatiales fiables.

La convention doit notamment permettre à l'IGN de passer progressivement des supports ana-



Luc Missidimbazi et Etienne Paka après la signature du protocole d'accord/Adiac

logiques aux outils numériques. « Nous produisons des cartes, généralement sous format papier, qui restent méconnues parce que les gens ne viennent pas ici. Aujourd'hui, tout se fait sur un ordinateur ou un portable. Nous voulons donc être visibles sur internet », a expliqué Etienne Paka. L'originalité de cette collabora-

tion réside également dans le choix d'un partenaire local. Le directeur général de l'IGN s'est dit particulièrement satisfait de pouvoir compter sur l'expertise congolaise. « Nous avons la compétence locale. Nous connaissons nos problèmes et nous connaissons aussi les solutions à apporter », a-t-il fait valoir.

De son côté, le président de l'ONG Pratic, Luc Missidimbazi, a indiqué que son organisation entend accompagner l'IGN dans la numérisation, la sécurisation et la valorisation de ses productions. Le partenariat prévoit précisément la mise en place d'une plateforme numérique regroupant les cartes produites par l'IGN dans

un espace sécurisé et accessible, conformément au cadre réglementaire.

Il est également prévu de développer des bases de données adaptées au numérique afin de préserver, authentifier et faciliter l'exploitation des données géographiques par les administrations publiques, les structures privées, les chercheurs et autres utilisateurs.

Le partenariat accorde, par ailleurs, une place à l'innovation et au développement des compétences. Des initiatives d'incubation pourraient permettre à de jeunes talents et aux start-ups de développer des solutions autour des données géospatiales et de contribuer à l'émergence d'un écosystème numérique national. Pour Pratic, cette collaboration doit également contribuer à mieux valoriser les données produites par l'IGN, en l'occurrence les nouvelles données cartographiques, au bénéfice des acteurs économiques et institutionnels.

Au-delà de la transformation numérique de l'IGN, les deux partenaires ambitionnent de faire de cette coopération une expérience susceptible d'être valorisée à l'échelle sous-régionale et africaine. Les premières actions opérationnelles devraient être lancées dans les prochaines semaines.

Gloria Imelda Lossele

MONNAIE

Le yuan s'installe en Afrique

De la Zambie au Kenya, la monnaie chinoise gagne du terrain dans les paiements, la dette et le commerce africains. Pour Pékin, l'enjeu dépasse la finance : il s'agit de transformer sa puissance commerciale en influence monétaire.

Le yuan avance en Afrique. Lentement, mais méthodiquement. Là où le dollar américain a longtemps constitué la monnaie de référence pour les échanges internationaux, la devise chinoise commence à s'imposer dans des secteurs stratégiques : commerce, fiscalité, dette et paiements transfrontaliers. En Zambie, les entreprises minières chinoises peuvent désormais régler certaines taxes et royalties en yuans. Au Kenya, une partie de la dette liée au financement du chemin de fer a été convertie du dollar vers la monnaie chinoise. En Angola, une grande banque commerciale prépare son intégration au système chinois de paiements transfrontaliers CIPS. Et Standard Bank permet déjà des règlements en yuans dans dix-neuf pays afri-

cains. Ces évolutions ne sont pas anodines. Elles traduisent une réalité économique : plus les échanges commerciaux avec la Chine augmentent, plus elle cherche à réduire l'intermédiation du dollar.

Le commerce devient une arme monétaire

La Chine est le premier partenaire commercial de nombreux pays africains. Les entreprises africaines achètent des machines, des équipements, des véhicules, des produits manufacturés et des technologies chinoises. Dans le même temps, elles exportent vers la Chine du pétrole, du cuivre, du cobalt, du lithium ou d'autres matières premières. Pourquoi convertir systématiquement ces transactions en dollars ? C'est précisément la

question que Pékin veut imposer dans le débat. Le yuan permettrait de régler directement une partie des échanges sino-africains, de réduire certains coûts de conversion et, surtout, de limiter l'exposition au système financier dominé par les États-Unis. La monnaie devient ainsi le prolongement naturel du commerce. Mais derrière cet argument économique se profile une ambition géopolitique beaucoup plus large : faire du poids commercial chinois un instrument d'influence financière.

L'Afrique face à un nouveau dilemme

Pour les États africains, l'utilisation accrue du yuan peut présenter des avantages. Elle permet de diversifier les monnaies de règlement et de réduire une

dépendance excessive au dollar. Mais remplacer une dépendance par une autre ne constitue pas nécessairement une souveraineté monétaire. Le yuan reste étroitement contrôlé par Pékin, n'est pas totalement librement convertible et demeure loin derrière le dollar dans les paiements internationaux. L'Afrique risque donc de passer d'un système dominé par Washington à un système où Pékin disposerait d'un levier financier supplémentaire. La véritable question n'est donc pas dollar ou yuan. Elle est l'Afrique peut-elle construire une véritable autonomie financière ?

Le véritable enjeu : une monnaie africaine des échanges ?

La progression du yuan devrait surtout pousser les dirigeants

africains à accélérer leur propre réflexion sur l'intégration financière du continent. Pourquoi les matières premières africaines doivent-elles être négociées essentiellement dans des monnaies étrangères ? Pourquoi les échanges intra-africains restent-ils aussi dépendants des devises extérieures ? Pourquoi les systèmes de paiement africains ne pourraient-ils pas devenir suffisamment puissants pour réduire cette dépendance ? L'enjeu dépasse donc la rivalité entre Washington et Pékin. Le yuan qui progresse en Afrique est peut-être moins le signe de la victoire chinoise que celui de la faiblesse persistante de l'architecture financière africaine. Pékin avance parce qu'il propose des solutions. À l'Afrique désormais de construire les siennes.

Noël Ndong

MINES

La tutelle s'assure de l'état d'avancement du permis Mboukoumassi

Le ministre des Industries minières et de la Géologie, Hurbain Fiacre Opo, a effectué récemment une visite sur le chantier de la société Luyuan des Mines Congo (LMC), situé à Mpili, dans le département du Kouilou, à quelque 35 km de Pointe-Noire. L'objectif était de s'assurer de l'état d'avancement du permis d'exploitation dit Mboukoumassi, attribué à cette société qui développe ses activités sur une superficie de 242 km².

La société LMC a signé avec l'État congolais, le 10 juillet 2018, une convention d'exploitation minière relative au minerai de potasse du gisement de Mboukoumassi. Cette convention a ensuite été ratifiée par l'Assemblée nationale et le Sénat, le 27 décembre 2021, à travers la loi n°47-2021. C'est dans ce contexte que le ministre Hurbain Fiacre Opo, à la tête d'une délégation composée des cadres de son département, a effectué une visite de terrain pour se rendre compte des travaux déjà effectués.

Accompagné par les responsables de la société LMC, le ministre a fait le tour du site, parcourant tour à tour le bâtiment administratif d'une capacité d'accueil de deux cents employés réalisé à hauteur de 90%, avant d'arriver aux logements destinés à accueillir les mineurs. Le constat fait est qu'au niveau de l'usine de traite-



La photo de famille au terme de la cérémonie./Adiac

ment, les travaux sont largement avancés. Les cinq systèmes qui composent l'usine sont déjà implantés, affichant dans l'ensemble un taux d'exécution de plus de 80 %. Il s'agit notamment du système de réception du minerai brut et du système d'épaississement. À la zone d'extraction, les quatre puits en cours de forage sont quasiment achevés. Le puits principal est déjà réalisé à hau-

teur de 350 m de profondeur sur les 450 m prévus.

Le ministre a ensuite poursuivi sa visite à l'usine de granulation, où le minerai sera transformé en granulés avant son acheminement. La délégation s'est également rendue au port minéralier en construction dont le quai va mesurer 290 m de long et 30 m de large. Sa zone de maintenance sera équipée d'une grue de

levage d'une capacité de 3800 tonnes par heure. Pour acheminer la potasse de l'usine vers le port, le transfert sera effectué par un convoyeur fermé de 2,28 m de large suspendu à 6 m de hauteur au niveau des passages à niveau. Les autorités ont visité aussi la route d'accès carrossable reliant Moulu à Tsissanga. Cette route partiellement bitumée s'étend sur 12, 98 km. Elle facilitera le transport de la potasse.

Par ailleurs, le ministre est descendu avec les responsables de LM Congo à 350 m sous terre, au plus près des installations minières. Ce puits permet la ventilation souterraine mais aussi la remontée du minerai vers la surface. Une immersion qui lui a permis de constater directement les conditions de travail, l'état des ouvrages et les dispositions prises en vue du démarrage de la production. Avec des réserves esti-

mées à 896 millions de tonnes, le gisement de Mpili ambitionne de devenir un grand pôle d'exploitation minière. La première phase du projet prévoit une production de 500 000 tonnes de minerai brut, soit environ 100 000 tonnes de potasse. À terme, le projet ambitionne de devenir un grand pôle d'exploitation minière. Pour cette phase, la capacité devrait atteindre 13 millions de tonnes de minerai brut par an, pour près de 2 millions de tonnes de potasse. Notons que le ministre Hurbain Fiacre Opo se dit déterminé à veiller à l'aboutissement de ce projet stratégique. Il a annoncé une nouvelle visite en décembre prochain afin de veiller au respect des échéances fixées pour la mise en production de ce site appelé à renforcer la production minière nationale et à contribuer à la diversification de l'économie.

Bruno Zéphirin Okokana

ASSAINISSEMENT URBAIN

La Belgique entend apporter son expertise

Reçue en audience le 25 août à Brazzaville par le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé, l'ambassadrice du Royaume de Belgique au Congo, Emmanuelle Plissart De Foy, a exprimé la volonté de son pays d'apporter son expertise au Congo dans la gestion des déchets.

Les deux personnalités ont parlé, pendant plus d'une heure, de la coopération entre les deux pays dans les domaines de l'assainissement et du développement des villes. « Nous avons parlé des choses qu'on pourrait faire aujourd'hui entre la Belgique et le Congo, dans les domaines de l'assainissement et de l'aménagement du territoire. Nous avons évoqué non seulement l'économie circulaire, mais aussi la récupération, la valorisation des déchets aussi bien sur la terre que



Poignée de main entre Juste Désiré Mondelé et Emmanuelle Plissart De Foy./DR

dans la mer ou sur les fleuves », a expliqué Emmanuelle Plissart De Foy à la presse. Selon elle, les discussions ont été focalisées sur un éventuel apport de la Belgique à la partie congolaise. Même si les deux parties n'ont pas défini les choses de façon précise, elles ont quand même pu identifier quelques secteurs dans lesquels cette coopération pourrait être élargie. « C'était une très, très bonne réunion, parce que la conversation a été fluide et très agréable. Je pars avec un petit bagage de questions et de choses à ramener. Quand j'aurai des réunions en Belgique, je devrai ramener dans mon baluchon des propositions pour le Congo », a promis la diplomate belge en poste à Brazzaville.

Elle a dit avoir découvert en Juste Désiré Mondelé, au cours de cette première rencontre, un ministre qui connaît bien son domaine et qui a beaucoup de connaissances sur la Belgique et l'Union européenne. « J'ai beaucoup salué toute la connaissance que le ministre a de la Belgique et de l'Union européenne. Il y est passé très souvent, soit pour des raisons personnelles, soit pour des raisons professionnelles. On a eu une discussion avec beaucoup d'aisance grâce à cette connaissance », a-t-elle complimenté, trouvant en lui un interlocuteur fiable pour parler des questions liées au développement des villes et de l'économie circulaire.

Parfait Wilfried Douniama

GENDARMERIE NATIONALE

Le général Gildas Olanqué installé dans ses nouvelles fonctions

Nommé commandant de la gendarmerie nationale par décret présidentiel le 17 août, le général de brigade Gildas Olanqué a pris officiellement ses fonctions le 22 du même mois, au terme de la passation de service avec son prédécesseur, le général de brigade Gervais Akouangué.

Présidée par l'inspecteur général de la police et de la gendarmerie nationale, le général de police de première classe Jacques-Antoine Bouity, la cérémonie de passation de consignes entre les commandants de la gendarmerie nationale entrant et sortant s'est déroulée en présence du haut commandement des forces de sécurité intérieure. En effet, après la lecture du décret 2026-288 du 17 août 2026, portant nomination du nouveau commandant de la gendarmerie nationale, le général Jacques Antoine Bouity a installé, au nom du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Jean Olessongo Ondaye, le général de brigade Gildas Olanqué, tout en lui adressant les félicitations de la hiérarchie.

Passant le témoin à son successeur, le commandant de la gendarmerie nationale sortant, le général de brigade Gervais Akouangué, a dressé le bilan de son mandat et salué la discipline des troupes avant de faire état des dossiers en cours. Selon lui, cette cérémonie de passation de service constitue un moment important dans la vie de la gendarmerie nationale. « Les moments officiels où je quitte mes fonctions de commandant de la gendarmerie nationale pour confier mes tâches, mes pouvoirs et mes outils de travail au général de brigade Gildas Olanqué, constituent une étape importante dans la vie de notre institution. Ces moments de travail acharné ont connu la participation de l'ensemble du personnel dont le général commandant de la gendarmerie entrant, qui a été l'un des éminents participants », a-t-il rappelé.

C'est ainsi qu'il a salué le mérite et la promotion exceptionnelle du général Gildas Olanqué. « Mon général et très cher frère d'armes, la gendarmerie nationale a toujours évolué dans l'air du temps,



Le général Gildas Olanqué dans son nouveau fauteuil de commandant de la gendarmerie nationale./DR

au rythme de l'évolution de notre pays. Après sa restauration en 1992, elle continue d'avancer avec satisfaction en jouant sa partition dans l'architecture sécuritaire de notre pays », a souligné le général Gervais Akouangué.

Il a exprimé, par ailleurs, sa profonde gratitude au président de la République, chef suprême des armées, pour lui avoir confié la mission de gérer cette composante de la force publique pendant toute cette période. Gervais Akouangué a également remercié l'ensemble du personnel de la gendarmerie nationale qui l'a accompagné dans l'exercice de ses responsabilités. Commandant de la région de gendarmerie de Brazzaville pendant plusieurs années, le général Gildas Olanqué a toujours réaffirmé son engagement à poursuivre la mission de sécurisation du territoire et de protection de la population.

P.W.D.

CENTRE ORTHOPÉDIQUE DE BRAZZAVILLE

Plaidoyer pour un renforcement du plateau technique

Dans le cadre d’une mission d’expertise au Congo, Tatiana Niamayoua, orthopédiste-orthésiste de renom basée en France, a visité le 17 août, à Brazzaville, les principales structures nationales dédiées à la prise en charge des personnes handicapées. Cette initiative fait suite à une audience accordée par la ministre des Affaires sociales et de l’Action humanitaire, Marie-France Lydie Hélène Pongault.

L’experte, récemment décorée par le président de la République le 15 août dans l’ordre du Mérite congolais, a successivement visité le Centre national d’appareillage orthopédique et le Centre de rééducation fonctionnelle. Au Centre national d’appareillage orthopédique, dont la mission principale est la prise en charge prothétique et orthopédique des personnes en situation de handicap, ainsi que la fabrication d’aides techniques, Tatiana Niamayoua a salué l’existence d’un plateau technique, bien que datant de 1994. « *Le plateau technique est quand même équipé, même si les appareils ont un certain nombre d’années, mais c’est fonctionnel, c’est*



Tatiana Niamayoua visitant la salle de production des prothèses. Adiac

essentiel », a-t-elle souligné. Cependant, elle a insisté sur la nécessité de l’améliorer, notamment en ce qui concerne les consommables et les équipements complémentaires. Le directeur du centre, Doc-troyé Yvon Boumba Ibouanga, a également confirmé les difficultés rencontrées, pointant du

doigt le vieillissement des machines qui entrave la livraison à temps d’appareils de qualité. Il a évoqué, par ailleurs, la situation avec la fondation Willem Struijs, partenaire historique qui ne fournit plus le centre en consommables depuis quelque temps. Au-delà de la vétusté du matériel, c’est un problème de chaîne de valeur qui a été soulevé. Tatiana Niamayoua a alerté sur la dépendance de certaines compétences à une seule personne et a plaidé pour un plan de formation continue d’urgence. « *Il faut un plan de formation. Nous devons faire en sorte qu’on puisse mettre en place un référentiel pour qu’il n’y ait plus qu’une seule personne que la structure uti-*

lise», a-t-elle déclaré. La visite s’est poursuivie au Centre de rééducation fonctionnelle. Pour l’experte, le constat est sans appel : l’espace est exigu, les appareils de kinésithérapie sont très anciens. Elle a insisté sur l’amélioration des conditions d’accueil pour les patients et les kinésithérapeutes. Forte de son expertise dans le domaine, Tatiana Niamayoua a affirmé sa volonté de collaborer étroitement avec le ministère de tutelle. Elle souhaite apporter son regard de professionnelle pour « *travailler ensemble afin de pouvoir structurer, de manière un peu plus efficace, ce qui existe déjà* » et améliorer concrètement l’autonomie des patients congolais. **Jean Pascal Mongo-Slyhm**

DONATION

Des équipements pour le centre médico-social d’Inoni Plateau

Ogawa Hidetoshi, ambassadeur du Japon en République du Congo, a remis officiellement, le 13 août à Inoni Plateau, des équipements médicaux destinés au Centre médico-social d’Inoni Plateau, dans le district d’Odziba, département du Djoué-Léfini.

Dans le cadre de l’aide non remboursable du Japon aux microprojets locaux, un contrat de don a été signé le 11 février dernier entre l’ambassade du Japon au Congo et la congrégation des sœurs de Sainte-Marie-Madeleine Postel, pour un montant de 66,629 dollars américains. C’est ainsi que réalisant ce projet d’aide, le diplomate japonais a indiqué qu’il a permis de contribuer à l’amélioration de la qualité des soins offerts à la population d’Inoni Plateau et des environs, à travers la mise à disposition des équipements médicaux adaptés aux besoins réels du centre, notamment des tables d’accouchement, des incubateurs, du matériel de diagnostic et autre indispensable au bon fonctionnement d’un établissement de santé moderne. « *Grâce à ces équipements, le centre sera désormais en mesure d’assurer non seulement les consultations optimales, mais aussi les soins aux nouveau-nés ainsi que les hospitalisations de base, alors qu’avant, cela nécessitait un transfert vers un hôpital à près de 80km, représentant un obstacle majeur pour de nombreuses familles* », a-t-il déclaré. A travers cet appui, le diplomate japonais a insisté sur l’engagement



Vue du matériel remis

constant du gouvernement de son pays à accompagner les efforts de la République du Congo dans le renforcement des services sociaux de base et dans l’amélioration des conditions de vie de la population, conformément au principe de la sécurité humaine qui est un pilier de la diplomatie et de l’aide publique au développement du Japon. Il a assuré, en effet, que ce pays place la dignité et la protection des personnes au centre des efforts de développement. La fourniture de ces équipements illustre ainsi la volonté du Japon de privilégier des interventions concrètes, proches des communautés et susceptibles de produire un impact durable sur leur quotidien. A cette occasion, Ogawa

Hidetoshi a souligné l’importance d’une utilisation appropriée et durable des équipements remis, et salué la détermination ainsi que la collaboration entre la congrégation de sœurs de Sainte-Marie-Madeleine Postel, porteuse du projet, et ses partenaires pour sa matérialisation au bénéfice de la population vulnérable d’Inoni Plateau et de ses environs. Pour conclure, l’ambassadeur Ogawa Hidetoshi a émis le souhait que ce centre devienne une référence pour tout le département du Djoué-Léfini et qu’il contribue à offrir un avenir plus sûr aux femmes, aux enfants et à l’ensemble des habitants pendant de nombreuses années. **Guillaume Ondze**

SANTÉ PUBLIQUE

S’arrimer à la dynamique de modernisation et de sécurisation

Le Conseil des ministres du 18 août, à Brazzaville, a approuvé le projet de loi portant création de l’Ordre national des chirurgiens-dentistes en République du Congo et sera transmis au Parlement pour adoption.

L’exécutif justifie l’initiative, entre autres, dans le but de renforcer la gouvernance des professions sanitaires réglementées devant l’exigence croissante des patients en faveur de soins professionnels et de qualité. « *Dans ce contexte, la médecine bucco-dentaire occupe une place essentielle dans notre système national de santé. Son exercice requiert non seulement des qualifications techniques avérées, mais également le respect de normes éthiques et déontologiques strictes* », a précisé le compte rendu du Conseil des ministres.

En effet, l’absence d’un cadre légal spécifique n’a pas permis, jusqu’ici, d’assurer un contrôle optimal de l’accès à la profession. Le texte en examen a pour objet de doter la profession de chirurgien-dentiste d’un organe autonome de régulation professionnelle, chargé d’encadrer l’exercice de l’activité, sur la base des standards de compétence, de moralité et de responsabilité universellement admis. L’Ordre national des chirurgiens-dentistes est une structure de représentation, d’autorégulation et de discipline professionnelle. « *Il a pour principales missions de : assurer la défense de l’honneur et de l’indépendance de la profession ; garantir le respect des règles déontologiques applicables à l’exercice de la profession de chirurgien-dentiste ; veiller à la compétence et à la probité des praticiens ; lutter contre l’exercice illégal de la profession ; établir et tenir à jour le tableau national de l’ordre* », détaille le projet de texte de loi approuvé en Conseil des ministres. Présenté par le ministre de la Santé et de la Population, le Pr Jean Rosaire Ibara, ce projet s’inscrit dans la dynamique de modernisation, de structuration et de sécurisation des professions de santé en République du Congo.



EGYPTE-CONGO

Iman Yakout fait ses adieux à Pierre Ngolo

Arrivée à la fin de sa mission diplomatique en République du Congo, l'ambassadrice d'Egypte, Iman Yakout, est allée le 25 août à Brazzaville faire ses adieux au président du Sénat, Pierre Ngolo.

La diplomate égyptienne a tenu à saluer le président de la chambre haute du Parlement pour témoigner l'accueil chaleureux qui lui a été réservé. Selon elle, cela reflète l'importance et les fortes relations qui unissent l'Égypte et le Congo. « *Je pars avec beaucoup de gratitude. En fait, j'étais tellement attachée à la République du Congo que je quitte avec beaucoup de beaux souvenirs de son peuple, des échanges de très bonnes qualités avec les autorités congolaises. Je suis émue de la chaleur humaine que j'ai touchée ici* », a déclaré Iman Yakout sur l'hospitalité du peuple congolais.

Elle garde de son passage au Congo une « expérience exceptionnelle » qu'elle entend capitaliser. La désormais ancienne ambassadrice de l'Égypte au Congo a également assuré la partie congolaise de sa volonté à œuvrer pour le renforcement des relations bilatérales entre les deux pays. « *Durant mon mandat au Congo, nous avons pu tenir la première session des consultations politiques entre les ministères des Af-*



Iman Yakout faisant ses adieux à Pierre Ngolo/DR

fares étrangères égyptien et congolais, le 14 juillet dernier au Caire. Nous avons aussi tenu une semaine culturelle égyptienne avec la coordina-

tion du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza », a-t-elle rappelé.

D'après Iman Yakout, les relations entre le Congo et l'Égypte

ont connu, cette année, de très grands développements. En témoignent des invitations adressées aux ministres congolais des Affaires étrangères et de la

Coopération internationale pour visiter l'Égypte. De même, les deux pays travaillent pour l'organisation de la deuxième session de la commission mixte dans les prochains jours. « *Il y a beaucoup de travail qui a été fait, il y a les entreprises égyptiennes qui travaillent ici au Congo, notamment Arab Contractors et Petrojet. On va continuer à travailler avec mon successeur. Les relations entre nos deux pays sont historiques, elles ne s'arrêtent pas avec le changement des personnes, elles continuent toujours* », a-t-elle laissé entendre.

Interpellée sur la nature des relations parlementaires entre le Congo et l'Égypte, elle a annoncé l'invitation adressée au président du Sénat pour visiter l'Égypte. Cette visite qui dépendra de l'agenda de Pierre Ngolo sera, espère Iman Yakout, une occasion de renforcer les relations parlementaires entre les deux pays. Ce qui pourrait déboucher, a-t-elle dit, sur le renforcement des échanges des délégations parlementaires.

Parfait Wilfried Douniama

DISTINCTION

Céphas Germain Ewangui honoré par le Prix d'excellence panafricain

Le Consortium panafricain pour la paix (CCP) a décerné, le 26 août, à Brazzaville le « Prix panafricain d'excellence pour la bonne gouvernance et la démocratie » au secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales (CCSC-ONG), Céphas Germain Ewangui, pour son engagement en faveur de la paix et de la cohésion sociale.

Le prix, décerné chaque année par le comité exécutif et le comité critique du Consortium, vise à récompenser tout gouvernement, organisation ou personne s'étant distingué par son engagement en faveur de la démocratie, de la bonne gouvernance, du développement socio-économique, de l'intégration entre les peuples, de la paix, des droits humains et de la cohésion sociale. « *C'est la récompense de mérites éminents acquis au service de l'Afrique* », a déclaré le secrétaire général du CCP, Adandozan Romanus Akuele, encourageant le récipiendaire à multiplier ses actions éducatives en faveur de la population africaine.

Le coordonnateur général du CCP, Ernest Nounga Djomo, a rappelé le caractère exceptionnel de cette récompense, réservée à une dizaine de personnalités à travers tout le continent. S'adressant au lauréat, il a souligné que ce trophée est « la matérialisation de son ascension, le symbole de son travail pour le bien commun et le reflet de son intégrité sans faille ».

Il a également mis en avant le tableau d'honneur remis au secrétaire permanent, « *témoin écrit de sa contribution majeure à l'édification de notre continent et source d'inspiration pour la jeunesse africaine* ». Le coordonnateur a réaffirmé la volonté du Consortium de « faire taire les armes en Afrique » et de transformer le continent en un havre de paix et de stabilité. « *La société civile structurée, équipée, valorisée, est le pilier indispensable au bien-être du monde républicain* », a indiqué Ernest Nounga Djomo.

Figure emblématique de la société civile congolaise et africaine, Céphas Germain Ewangui est connu pour son rôle majeur dans la promotion de la démocratie et des élections libres. Il a notamment été plusieurs fois responsable des plateformes des associations de la société civile de la bonne gouvernance et de la commission nationale électorale. Expert reconnu, il a participé à plusieurs missions d'observation



Le lauréat Céphas Germain Ewangui brandissant le prix/Adiac

électorale sous l'égide de l'Union africaine, dont il a dirigées, notamment au Togo, en Centrafrique et à Sao Tomé-et-Principe. Il compte à son actif plus de 300 missions d'observation dans 41 pays africains.

Auteur de plusieurs ouvrages, dont un « Guide pour l'observation des élections » et « Démocratie et élections en Afrique, les défis », publiés aux éditions

L'Harmattan, Céphas Germain Ewangui prévoit la parution d'un autre livre sur les problématiques de gouvernance et de développement en Afrique subsaharienne pour décembre prochain.

Prenant la parole, Céphas Germain Ewangui a dédié cette distinction à l'ensemble des organisations de la société civile congolaise.

Pour le récipiendaire, ce prix vient encore l'encourager à poursuivre sans relâche ses contributions, dans l'œuvre d'accompagnement des processus électoraux du pays et sur le continent, « mais davantage aussi de participer à l'édification des organisations de la société civile dignes, à hauteur des espérances de notre pays ». Il a insisté sur la nécessité de structurer et de former ces organisations pour qu'elles puissent utilement contribuer auprès du gouvernement, des autres organes de l'État, des organismes de coopération bilatérale, multilatérale, intergouvernementale et internationale, au relèvement des mille et un défis qui interviennent dans le pays.

L'événement a réuni de nombreuses personnalités de plusieurs pays africains, dont le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Togo, la République démocratique du Congo et le Cameroun, venues saluer le parcours exceptionnel du récipiendaire.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

SANTÉ MENTALE

Une conférence à Paris sur les chemins de la reconstruction

Une conférence consacrée à la souffrance psychique et aux moyens de retrouver le chemin de la reconstruction s’est tenue, le 22 août, dans la salle verte de l’ambassade de la République du Congo en France. Organisée par la Franco-Congolaise Elyane Kounianga, assistante sociale à Paris, la rencontre a réuni une centaine de participants, notamment des personnes et des familles confrontées à diverses difficultés.

Après avoir accueilli, le 15 août dernier, les festivités marquant la célébration de la fête de l’indépendance du Congo, la représentation diplomatique a ouvert ses portes à l’initiative de sensibilisation placée sous l’égide du ministre conseiller Armand Rémy Balloud-Tabawé, représentant l’ambassadeur Rodolphe Adada.

Intitulée « De la souffrance naît-elle véritablement la vie ? », la rencontre a réuni autour de l’organisatrice, le médecin psychiatre Marie Mbendi et le psychologue Dr César Malika. Les échanges, modérés par la journaliste Olga Ndinga, ont porté sur la compréhension de la santé mentale, la nécessité de parler de soi, de s’écouter et de solliciter l’aide lorsque cela est nécessaire.

Les différents intervenants ont apporté des éclairages complémentaires sur la souffrance et les mécanismes permettant de la surmonter. L’approche psychiatrique a précisément permis d’aborder la souffrance psychique et l’importance du recours aux soins. Le regard psychologique a mis en lumière, pour sa part, les processus



Vue partielle de la salle verte à Paris lors de la conférence sur la santé mentale./DR

de reconstruction, de résilience et de recherche de sens.

L’assistante sociale, Elyane Kounianga, a rappelé que la souffrance ne concerne pas uniquement la vie intérieure de l’individu. Elle peut également avoir des répercussions sur les relations familiales et sociales, le logement, l’emploi, les ressources ainsi que la place de la personne dans la société.

Une dimension particulière a été consacrée à la souffrance et à la résilience à travers les parcours de plusieurs personnages bibliques,

en l’occurrence Job, Élie, David et Joseph. Ces récits ont servi de support à une réflexion sur la foi comme source d’espérance et de courage dans l’épreuve.

Les participants ont toutefois été invités à considérer la foi comme un soutien complémentaire et non comme un substitut à l’accompagnement médical, psychologique ou social. Au fil des échanges, une conviction commune s’est dégagée : il ne s’agit pas de glorifier la souffrance ni de la présenter comme une étape indispensable

à la croissance personnelle, mais de reconnaître qu’une personne peut retrouver progressivement le chemin de la reconstruction lorsqu’elle est écoutée, accompagnée et entourée.

« La souffrance peut bouleverser une vie, mais elle ne doit pas nécessairement en écrire la fin », a souligné Elyane Kounianga. Elle entend poursuivre son action d’accompagnement auprès des compatriotes confrontés, spécialement aux difficultés administratives et aux différentes épreuves

de la vie.

Pour les participants, cette rencontre a constitué un moment de partage, d’écoute, de sensibilisation et d’espérance. Elle a également permis de rappeler l’importance de ne pas rester seul face à la souffrance et de renforcer le dialogue entre professionnels, familles, communautés et personnes concernées.

Les regards croisés du psychiatre, du psychologue et de l’assistante sociale, enrichis par les réflexions inspirées des récits bibliques, ont ainsi permis d’explorer les différentes voies susceptibles de conduire à la reconstruction après l’épreuve.

« Un grand merci à l’ambassade de la République du Congo en France pour son accueil et sa confiance, ainsi qu’à toutes les personnes présentes qui ont contribué à la réussite de cette belle rencontre », a déclaré Elyane Kounianga. Elle a réaffirmé sa volonté de faire de l’écoute et de l’accompagnement des leviers pour aider les personnes en difficulté à retrouver confiance et espérance.

Marie Alfred Ngoma

ATELIER 5

ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE

«MON PREMIER ÉCLAT»

Hamam – 1 heure

Soin visage flash éclat – 1 heure

Pose vernis normal

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE

«BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing

Massage relaxant – 1 heure

Épilation sourcils

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total

99 000 FCFA

Pause Bien-Être

59 000 FCFA

Beauté du Quotidien

55 000 FCFA

Reine d'un Jour

95 000 FCFA

Harmonie Couple

100 000 FCFA

Corps Sublimé

60 000 FCFA

Épilation Complète

45 000 FCFA

Abonnement Mensuel

49 000 FCFA/mois

Hamam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent

Journée complète – économie de 36 000 FCFA

Hamam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal

Demi-journée – économie de 21 000 FCFA

Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre

3 heures environ – économie de 20 000 FCFA

Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils

Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA

Hamam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes

Forfait existant Atelier 5

Hamam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)

Détox corps – économie de 20 000 FCFA

Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure

Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA

Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois

Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.

-Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.

-Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.

-L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.

-Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville

Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 • Email : 242atelier5@gmail.com

@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

ÉPIDÉMIE D'EBOLA

Quatre chefs d'État africains appellent à accélérer les financements de la riposte

Face à la persistance de l'épidémie d'Ebola en Afrique centrale et orientale, quatre chefs d'État africains et le directeur général d'Africa CDC appellent les partenaires internationaux à accélérer le décaissement des fonds promis et à renforcer la transparence dans leur utilisation.

Les présidents de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Antoine Tshisekedi; de la République centrafricaine, Faustin-Archange Touadéra; du Burundi, Évariste Ndayishimiye; et de l'Ouganda, Yoweri Museveni; ainsi que le directeur général du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC), Jean Kaseya, plaident pour une réponse plus rapide et mieux coordonnée face à l'épidémie d'Ebola. Ils dressent le constat d'un décalage entre les annonces de financements et les ressources effectivement disponibles sur le terrain.

Selon les signataires de la lettre ouverte, les bailleurs internationaux ont promis près de 1,2 milliard de dollars pour soutenir la riposte contre Ebola en RDC et en Ouganda. À ce jour, environ 816 millions de dollars auraient effectivement été décaissés. Une situation qui, estiment-ils, appelle à une accélération des procédures afin



Des employés de l'OMS s'apprêtant à entrer dans l'hôpital de Kagadi dans le district de Kibale où une épidémie d'Ebola a éclaté récemment. Photo AFP

que les ressources annoncées parviennent rapidement aux équipes engagées dans la lutte contre la maladie. Les conséquences de ces retards se font sentir directement dans les zones touchées. Des communautés restent privées de certains traitements, tandis que des

équipes de surveillance éprouvent des difficultés à atteindre la population exposée.

Hormis les décaissements accélérés, les signataires insistent sur la nécessité d'assurer une traçabilité complète des financements. Ils souhaitent notamment pouvoir

identifier l'origine et la destination des ressources, leur date d'arrivée, les interventions auxquelles elles sont affectées ainsi que les résultats obtenus. Cette exigence doit permettre aux gouvernements de disposer d'une vision globale des ressources mobilisées et de leur utilisation. La réponse à l'épidémie doit également dépasser les frontières nationales. Les quatre chefs d'État et le directeur général d'Africa CDC demandent que les financements prennent en compte à la fois les plans nationaux de riposte et les mécanismes de coordination régionale. La surveillance transfrontalière, le renforcement des capacités des laboratoires et le déploiement d'équipes d'urgence figurent parmi les priorités évoquées.

Cette approche se justifie par la mobilité de la population entre les pays de la région. Les dispositifs nationaux, à eux seuls, ne permettent pas toujours de suivre les mouvements de personnes

et de prévenir efficacement la propagation du virus au-delà des frontières. D'où l'importance, selon les signataires, d'une coopération renforcée entre les États concernés. La stratégie proposée repose ainsi sur une répartition des responsabilités entre les pays qui conduisent la riposte, l'Africa CDC qui assure la coordination et les partenaires censés apporter leur soutien.

Déclarée le 15 mai et désormais étendue à six provinces de la RDC, l'épidémie d'Ebola a déjà causé plus de 2 500 décès dans le pays, selon les éléments fournis. En trois mois, elle aurait ainsi dépassé le bilan de l'épidémie de 2018-2020, considérée jusqu'à présent comme la plus meurtrière de l'histoire de la RDC. L'appel des dirigeants africains se veut un plaidoyer pour une mobilisation financière plus rapide, plus transparente et davantage alignée sur les besoins du terrain.

Fiacre Kombo



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

NOUVEL ARRIVAGE DES LIVRES EN VENTE À LA LIBRAIRIE «LES MANGUIERS»



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

VINCENT BRENOT BERNARD CAZENEUVE

PRÉVENIR LA CORRUPTION
UN DEVOIR DÉMOCRATIQUE



Les mémentos DALLOZ

Droit civil général



ALAIN DUHAMEL

de l'Institut

Une histoire personnelle DE LA V^e RÉPUBLIQUE



Alain Gervais

Découvrir franc-maçonnerie



Initiation

Dictionnaire symbolique et pratique de la Franc-Maçonnerie

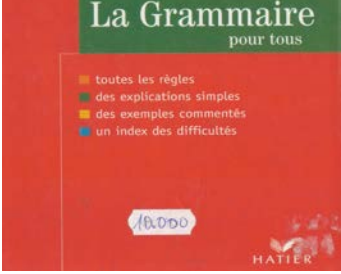
JEAN FERRÉ



Bescherelle

La Grammaire pour tous

toutes les règles
des explications simples
des exemples commentés
un index des difficultés



Sony Labou Tansi

L'anté-peuple



Petits Classiques

LAROUSSE

L'École des femmes

Molière



Petits Classiques

LAROUSSE

Le Mariage de Figaro

Beaumarchais



Albert Camus
Prix Nobel de littérature

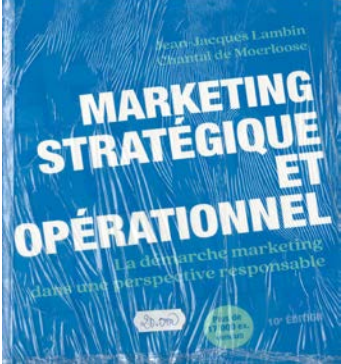
L'Étranger



Jean-Jacques Lambin
Chantal de Moerloosse

MARKETING STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNEL

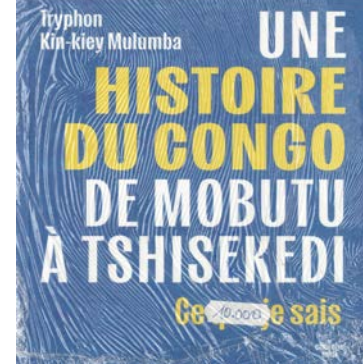
La démarche marketing dans une perspective responsable



Tryphon Kin-kiey Mulumba

UNE HISTOIRE DU CONGO DE MOBUTU À TSHISEKEDI

C'est... je sais



Ferdinand Oyono

Le vieux nègre et la médaille

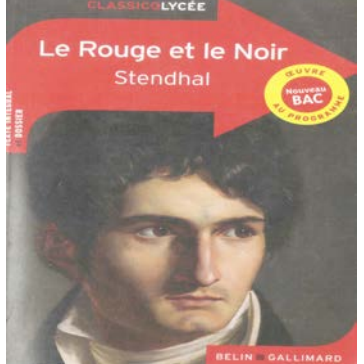
10 18



CLASSIQUE LYCÉE

Le Rouge et le Noir

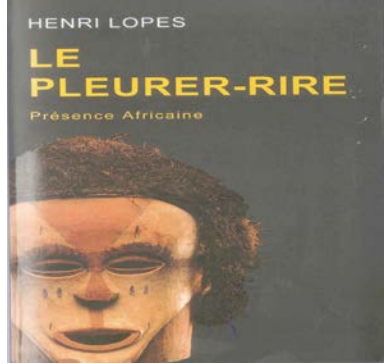
Stendhal



HENRI LOPES

LE PLEURER-RIRE

Présence Africaine





MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES
UNITÉ DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT AMI N° 004/MASAH/PSIPJ-UGP/2026

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA CONCEPTION ET LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'ALERTE PRÉCOCE (SAP) MULTI-ALÉAS INTÉGRÉ AU REGISTRE SOCIAL UNIFIÉ (RSU)

République du Congo

Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ)

Numéro de Crédit : IDA N° 71140

Intitulé de la Mission : recrutement d'un cabinet pour la conception et la mise en place d'un système d'alerte précoce (SAP) multi-aléas intégré au Registre Social Unifié (RSU).

1. La République du Congo a bénéficié d'un crédit IDA/Banque Mondiale pour financer le Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes, PSIPJ en sigle. L'objectif de développement du PSIPJ est de fournir une aide d'urgence aux ménages touchés par la crise sanitaire et économique provoquée par la COVID-19 et d'accroître l'accès des ménages et des jeunes pauvres et vulnérables aux filets sociaux dans les zones d'intervention du projet. Le projet comprend quatre (4) composantes actives : (i) expansion du programme Lisungi pour le relèvement (composante 2) ; (ii) renforcement du système de protection sociale (composante 3) ; (iii) gestion, suivi et évaluation du projet (composante 4) ; (iv) inclusion productive des jeunes vulnérables âgés de 18 à 35 ans (composante 6). L'Unité de Gestion du Projet a l'intention d'affecter une partie des fonds au paiement des services de consultant.

2. Les Services de Consultant (« Les Services ») comprennent la conception, le développement et le déploiement d'un Système d'Alerte Précoce (SAP) multi-aléas, opérationnel en temps réel, intégré au Registre Social Unique (RSU), permettant la détection, la prévision, la diffusion des alertes et l'activation de réponses adaptées (élargissement horizontal et vertical des filets sociaux) face aux catastrophes naturelles, épidémiques ou socio-politiques affectant la République du Congo.

3. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt vise à établir une liste restreinte de cabinets qualifiés pour la réalisation de la mission.

4. L'Unité de Gestion du Projet invite dès à présent les cabinets/consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection de la liste restreinte sont les suivants :
a) Être un bureau d'études/cabinet légalement constitué conformément à la législation en vigueur dans son pays d'origine ;
b) Avoir au moins deux missions en conception de systèmes d'alerte précoce multi-aléas en Afrique subsaharienne et/ou la cartographie des risques multi-aléas dont une mission doit intégrer un registre social ou une base de données de bénéficiaires ;
c) Avoir au moins une mission dans la protection sociale réactive aux chocs ;
d) Avoir au moins une mission dans développement de plateformes informatiques intégrées (API REST, bases de données en temps réel, SIG) ;
e) Avoir au moins une mission de travail avec les registres sociaux nationaux (utilisation et/ou montage).

NB : Toute expérience qui n'est pas justifiée par une attestation de bonne exécution ou un document probant délivré par le Client, ne sera pas prise en compte. Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de l'évaluation des manifestations d'intérêts.

5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les

Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, septembre 2025, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. En particulier, les Consultants (y compris les experts, le personnel et les sous-consultants à leur service) qui ont une relation professionnelle ou familiale étroite avec tout cadre de l'Emprunteur, de l'organisme d'exécution du projet, d'un bénéficiaire d'une fraction du financement de la Banque ou de toute autre partie représentant l'Emprunteur ou agissant en son nom qui participe directement ou indirectement à tout segment : (i) de la préparation des Termes de référence de la mission ; (ii) du processus de sélection pour le contrat ; ou (iii) de la supervision du contrat, ne peuvent être attributaires d'un contrat, sauf si le conflit résultant de ladite relation a été réglé d'une manière que la Banque juge satisfaisante tout au long du processus de sélection et de l'exécution du contrat.

6. Les cabinets peuvent s'associer à d'autres cabinets pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

7. Le recrutement du consultant se fera suivant la méthode de Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC), conformément au Règlement de Passation des Marchés. Les cabinets/bureaux seront évalués sur la base de leurs références, notamment de leurs expériences leurs qualifications dans le domaine concerné.

8. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales).

9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé comprenant quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies et une (01) clé USB, le tout placé dans une même enveloppe. L'enveloppe devra porter clairement la mention : « Manifestation d'Intérêt relative au recrutement d'un cabinet pour la conception et la mise en place d'un Système d'Alerte Précoce (SAP) multi-aléas intégré au Registre Social Unifié (RSU) ». Les dossiers devront être soumis au plus tard le lundi 14 septembre 2026 à 12 heures précises (heure de Brazzaville) à l'adresse ci-dessous. L'ouverture publique des plis ayant lieu le même jour à 12 heures 30 minutes. Les soumissions en ligne autorisées.

Les candidats intéressés peuvent consulter les Termes de Référence (TDRs) disponibles à l'adresse ci-dessous :

Nom de l'Agence d'exécution : Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ).

Adresse : sis dans l'enceinte de la forêt de la patte d'Oie, derrière le tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé-Brazzaville

Numéro de téléphone : (+242) 06.135.90.90

Adresse électronique : cpm@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 27 Août 2026

Le Coordonnateur

Antoine Régis NGAKEGNI

AFFAIRES

L'Afrique devient un marché stratégique pour la Turquie

Avec 13,3 milliards de dollars des exportations en sept mois, la Turquie consolide son offensive commerciale sur le continent africain. Mais le véritable enjeu est désormais de passer du « vendre en Afrique » au « produire avec l'Afrique ».

La Turquie accélère son offensive économique en Afrique. Entre janvier et juillet dernier, ses exportations vers le continent ont atteint 13,3 milliards de dollars, en progression de 12,6 % sur un an. En juillet seulement, elles ont bondi de 16,3 %, à 2,3 milliards de dollars. Ces chiffres ne relèvent plus d'une simple dynamique commerciale. Ils traduisent une stratégie construite autour de trois leviers : logistique, construction et diplomatie économique. L'Égypte apparaît comme l'un des principaux pivots de cette offensive. Les exportations turques vers ce pays ont progressé de 26,1 % sur les sept premiers mois, dépassant 2,3 milliards de dollars. En juillet, elles ont bondi de 49,3 %, à 426,2 millions de dollars. Mais le phénomène dépasse largement l'Égypte. La Turquie renforce également sa présence en Afrique du Sud, où ses exportations ont augmenté de 31,3 % sur sept mois, à 479 millions de dollars. Au Nigeria, la progression atteint 52,1 %, à 453,2 millions. La Libye reste un marché majeur, avec 1,59 milliard de dollars d'exporta-

tions turques. Plus spectaculaire encore : le Niger affiche une hausse de 80,5 % en juillet, même si le volume annuel demeure nettement inférieur à celui des grandes économies africaines.

Ankara ne veut plus seulement vendre

C'est probablement là que se situe le véritable tournant de la stratégie turque. Osman Aksoy, président du Conseil de coordination des Conseils d'affaires turco-africains du DEIK, insiste sur la nécessité de passer à une nouvelle étape : production locale, investissements conjoints, réseaux de distribution et mécanismes de financement adaptés. Autrement dit, Ankara commence à regarder l'Afrique non plus seulement comme un débouché pour ses marchandises, mais comme une plateforme industrielle et logistique. Cette évolution est particulièrement importante avec la Zone de libre-échange continentale africaine. Installer une usine en Égypte, au Maroc, au Nigeria ou en Afrique australe peut permettre à une entreprise turque de produire lo-

calement et d'accéder ensuite à plusieurs marchés africains. La stratégie est d'autant plus cohérente que la Turquie dispose d'un avantage logistique considérable. Turkish Airlines dessert plus de soixante destinations africaines, tandis que les liaisons maritimes permettent de renforcer les flux de marchandises.

L'Égypte, le Nigeria et l'Afrique du Sud : trois portes d'entrée

Ankara semble désormais privilégier une stratégie différenciée. L'Égypte constitue une plateforme industrielle et commerciale naturelle grâce au canal de Suez et à ses accords commerciaux. La Turquie souhaite y renforcer ses investissements industriels. L'Afrique du Sud représente davantage un marché technologique et industriel. Les équipements industriels, l'électronique et les énergies renouvelables offrent des perspectives importantes. Au Nigeria, c'est la taille du marché et son potentiel démographique qui attirent les entreprises turques. Mais la volatilité monétaire impose de nouveaux mécanismes de

financement, notamment les échanges en monnaies locales. Cette approche montre que la Turquie ne considère pas l'Afrique comme un bloc homogène.

Maroc et Algérie : un ralentissement, pas un désengagement

Les chiffres de juillet montrent cependant quelques points de fragilité. Les exportations turques vers le Maroc ont reculé de 24,8 % sur un an en juillet, malgré une progression de 11,7 % sur les sept premiers mois. En Algérie, elles ont diminué de 5,8 % en juillet et de 18,8 % sur sept mois. Ankara préfère parler de ralentissement cyclique plutôt que de retournement stratégique. Et les investissements turcs déjà engagés dans plusieurs économies africaines donnent du poids à cette lecture.

La bataille africaine change de dimension

La montée de la Turquie intervient dans un environnement où la Chine, l'Europe, les États-Unis, les États du Golfe, l'Inde et désormais la Russie cherchent eux aussi à conso-

lider leur présence économique africaine. Mais Ankara dispose d'un positionnement particulier : des entreprises compétitives, une industrie manufacturière diversifiée, une diplomatie commerciale active et une capacité à proposer des projets de taille intermédiaire adaptés aux économies africaines. Le défi pour l'Afrique est donc de ne pas rester simple importatrice. Les chiffres turcs doivent interpellier les gouvernements africains : si les exportations augmentent rapidement mais que la production locale, le transfert de technologies et les investissements conjoints ne suivent pas, le déséquilibre commercial risque simplement de changer de partenaire. La prochaine étape devrait être claire : négocier davantage de contenu local, de coentreprises, de formation professionnelle, de transfert technologique et de financement africain.

Ankara veut conquérir les marchés africains. À l'Afrique désormais de transformer cette offensive commerciale en opportunité industrielle.

Noël Ndong

DISTINCTION

Digne Elvis Okombi Tsalissan honoré à Paris

Le coordonnateur de la Génération auto-entrepreneur (GAE), Digne Elvis Okombi Tsalissan, a reçu, le 23 août à Paris, le trophée qui lui avait été décerné lors de la cérémonie inaugurale des « Lumières du Congo », organisée le 27 juin dernier dans la capitale française.

Profitant de son séjour à Paris, le lauréat de la première édition des « Lumières du Congo », dans la catégorie « Lumière du rayonnement de la citoyenneté », s'est vu remettre sa distinction par le manager général de l'événement, Wesman Bijou Sinald, et la maîtresse de cérémonie, Monica Tsoulou. Selon les initiateurs des « Lumières du Congo », cette distinction récompense l'engagement citoyen de Digne Elvis Okombi Tsalissan ainsi que les valeurs qu'il défend à travers ses différentes actions en faveur de la jeunesse et du développement de la République du Congo. À travers la GAE, le lauréat s'est notamment investi dans l'employabilité des jeunes, l'incubation des porteurs de projets et le renforcement des capacités des personnes déjà engagées dans

une activité professionnelle. L'objectif affiché est de contribuer à l'émergence d'une génération d'auto-entrepreneurs capables de créer leur propre activité. Dans le cadre de ses initiatives, Digne Elvis Okombi Tsalissan a également appelé au rassemblement autour du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, estimant que le soutien à l'action du chef de l'Etat devait transcender les considérations politiques. Il avait notamment défendu l'idée d'un engagement collectif en faveur de la poursuite de la construction du pays. Pour le coordonnateur de la GAE, la fonction publique et les entreprises existantes ne peuvent à elles seules absorber l'ensemble des jeunes en quête d'emploi. L'auto-entrepreneuriat et la formation aux métiers constituent,

selon lui, des pistes susceptibles de favoriser leur insertion professionnelle. La GAE a ainsi développé plusieurs programmes destinés à accompagner les jeunes. Parmi ceux-ci figure « Matisa affaire », qui vise à renforcer les capacités des auto-entrepreneurs. L'organisation a également apporté un appui matériel à des jeunes exerçant différents métiers afin de leur permettre de s'installer et de développer leurs activités. À travers l'initiative « Loboko ya patriarce », des soutiens ont également été mobilisés au profit de personnes déjà en activité, tandis que des formations et des outils de travail ont été proposés à celles qui souhaitaient se lancer dans l'auto-entrepreneuriat. En six mois d'action, la GAE dit avoir accordé une place impor-



Digne Elvis Tsalissan distingué à Paris/DR

tante à la formation et au renforcement des capacités des jeunes. Le comité d'honneur de l'organisation a effectué, par ailleurs, plusieurs déplacements dans différentes localités du pays, ainsi que des sorties à Brazzaville, pour mener des actions de proximité.

Recevant sa distinction à Paris, Digne Elvis Okombi Tsalissan a réaffirmé sa volonté de poursuivre son engagement en faveur de l'entrepreneuriat et de rester au plus près des jeunes porteurs de projets.

Marie Alfred Ngoma

HANDBALL

Étoile du Congo et AS Otohô à l'honneur

Après leurs remarquables performances lors de la 42^e édition du Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe, disputée du 8 au 14 juillet dernier à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC), les athlètes et dirigeants des deux clubs congolais ont été reçus et félicités, le 26 août à Brazzaville, par le ministre en charge des Sports, Hugues Nguélonélé.

Les Stelliens, champions d'Afrique chez les messieurs, ainsi que les dames de l'AS Otohô, vice-championnes de la compétition, ont reçu les encouragements du gouvernement qui s'est engagé à récompenser les formations apportant des résultats positifs au pays.

Créant la surprise lors du rendez-vous continental en RDC, l'Étoile du Congo a présenté à l'exécutif son nouveau trophée qui marqué son grand retour sur le toit de l'Afrique, 42 ans après le sacre d'Interclub à Dakar, au Sénégal. Cette performance replace le handball masculin congolais au plus haut niveau continental.

Ces résultats chez les messieurs ont été appuyés par le beau parcours des dames de l'AS Otohô, qui ont décroché la deuxième marche du podium. Un exploit combiné qui concrétise les efforts des autorités et de la Fédération congolaise de handball pour dynamiser cette discipline. Les athlètes ont salué cette initiative ministérielle, exprimant le souhait de voir le gouvernement



Le ministre posant avec les joueurs de l' AS OtohôAdiac

et les instances fédérales maintenir cet accompagnement pour donner un nouvel élan à leur carrière et continuer à faire rayonner le drapeau national lors des compétitions à venir.

« Notre travail consiste à jouer

au handball et nous nous donnerons toujours à fond pour honorer notre pays. C'est notre activité principale. A cet effet, nous voulons simplement avoir des opportunités de nous exprimer. La réception du mi-

nistre nous motive davantage, d'autant plus que son message a été clair et encourageant », a déclaré la joueuse de l'AS Otohô, Bergina Rose Lekoussouma.

Dans son discours, le ministre Hugues Nguélonélé a exprimé

la gratitude du gouvernement envers les deux délégations, tout en appelant l'ensemble des acteurs à poursuivre sur cette voie avec rigueur, unité et pragmatisme. Pour le ministre, les équipes doivent être jugées à la hauteur des résultats qu'elles produisent sur le terrain.

« Nous profitons de cette occasion pour appeler tous les acteurs du handball congolais au rassemblement. Les brebis égarées doivent retrouver la raison et réintégrer les rangs. Après ces trophées ramenés au pays, le gouvernement ne peut rester indifférent. Une cérémonie officielle de récompense sera organisée dans les prochains jours pour célébrer ce travail qui fait la fierté de toute la nation », a affirmé Hugues Nguélonélé.

La prochaine cérémonie viendra ainsi sceller l'engagement de l'État envers le développement du sport national et la valorisation de ses ambassadeurs continentaux.

Rude Ngoma

IN MEMORIAM

À la mémoire de notre illustre père

Jean Pascal MONGO-SLYHM

1946 – 28 août 2020

Il y a six ans, le 28 août 2020, s'éteignait Jean Pascal MONGO-SLYHM, journaliste à la retraite et ancien membre du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), à l'âge de 74 ans.

Le temps n'efface pas le vide que son départ a laissé dans nos cœurs. Sa sagesse, sa droiture et son regard bienveillant posé sur les siens restent gravés dans nos mémoires. Il nous a appris que le nom que l'on porte est un héritage que l'on doit honorer chaque jour.

“ Sa voix s'est tue, mais sa mémoire continuera de traverser les ondes. ”

Une pensée pieuse à tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé.

Que son âme repose en paix.

Les enfants MONGO-SLYHM

24 août 2025-24 août 2026, il y a exactement un an, jour pour jour, que Monsieur Vital Balla, Président de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (ACAP), ancien ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo à Cuba, a été rappelé à Dieu. En cette date commémorative, que son âme repose dans la paix éternelle ; que son souvenir demeure comme un pilier de lumière pour ceux qui ont été touchés par sa bonté et sa force. Que le Seigneur veille sur lui et qu'il lui accorde réconfort et sérénité à tous ceux qui portent son nom dans leurs cœurs !



CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Bomele Bossila Makolo Duchesse Maryse. Je désire désormais être appelée Bomele Maryse Dushesse. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX DE VOLLEYBALL

La DGSP plusieurs fois couronnée

L'équipe de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) a réalisé une très bonne moisson lors des championnats de Brazzaville, lancés depuis le 22 mars et qui ont duré six mois.

La Ligue de Brazzaville de volleyball a bouclé, le 23 août, ses compétitions par le match qui a mis aux prises l'Interclub à la DGSP. Le match qui a tenu le public en haleine a vu l'Interclub l'emporter sur un score de trois sets à un. L'Inter a remporté les deux premiers sets (25-17 et 27-25). La DGSP se relançait dans la partie en l'emportant (25-15) avant de craquer (18-25). Mais le set marqué valait de l'or pour la DGSP. Au terme de la compétition des seniors messieurs, les deux équipes étaient à égalité des points mais grâce à sa différence de sets gagnés +17 contre +16, la DGSP remporte le championnat national devant l'Interclub et Volleyball club Renaissance.

En seniors dames, la DGSP a également remporté la médaille d'or devant Interclub et Kinda Odzoho, tout comme chez les juniors dames, où elle s'est imposée devant Interclub et JCM. En juniors messieurs, la DGSP a été devancée par Volleyball club Renaissance pour se contenter de la médaille d'argent. L'Interclub occupe la troisième place. Chez les cadettes, la DGSP l'emporte devant JCM et VC Renaissance. Chez les cadets, l'Interclub a dominé les débats devant JCM et la DGSP. Pour les centres de formation, AS Kinda Odzoho l'emporte devant VC Renaissance et JCM.

Au beach volley, la paire Ngoma/ Nanga de la DGSP a dominé chez les dames et celle de Follo/ Boukaka s'est imposée chez les messieurs. La Coupe de la ville a vu la DGSP s'imposer en seniors messieurs et dames et en juniors. « *Je suis comblé de joie, parce que depuis le lancement tout s'est bien passé. Il y a eu la responsabilité au niveau des clubs et nous la Ligue. Nous avons réalisé toutes nos activités programmées* », a déclaré Blaise Ngamba, le président de la Ligue de Brazzaville. Et d'ajouter : « *La DGSP et l'Interclub, c'est la vitrine et même la lumière de notre volleyball. On ne peut que les encourager.* »

James Golden Eloué



La DGSP plusieurs fois couronnée/Adiac

CHAMPIONNATS NATIONAUX DE BASKETBALL

Les équipes de Brazzaville occupent le trône

La 42^e édition des championnats nationaux de basketball a rendu son verdict, le 23 août, au gymnase Maxime-Matsima. Avenir du rail (AVR) chez les seniors messieurs, Anges noirs basket club (ANBC) pour les seniors dames, AVR juniors messieurs et Otohô cadets messieurs, tous de Brazzaville, ont remporté le titre de champion dans leurs catégories respectives.

Les équipes de Brazzaville ont imposé leur rythme durant les huit jours des championnats nationaux qui ont réuni plus d'une quarantaine des clubs des diverses ligues départementales. Lors des finales des seniors dames, les championnes en titre (ANBC) ont corrigé leurs collègues d'Interclub. Forts de leurs talents individuels et de la dynamique collective, les anges ont donné le tempo dès le début de la rencontre. A fin du deuxième quart temps, elles menaient déjà 31-20.

Au retour des vestiaires, Inter a remonté la pente jusqu'à atteindre 36-39 à la fin du troisième quart temps. Malgré la pression, la dynamique n'a pas changé puisque ANBC a gagné, 59-49.

La grande finale des messieurs a tenu toutes ses promesses. Engagé, combattif, dynamique et intense, ce match a livré un beau spectacle au public. Dès l'entame, les deux équipes se sont donné coup pour coup pour chercher le titre. Poussé par son public qui a entonné des chansons de soutien jusqu'à la dernière seconde de la rencontre, AVR a semblé dicté le jeu, au début, mais le professionnalisme et la cohésion d'AS Otohô ont réguliè-



rement anéanti ses efforts : 24-17, en faveur d'AVR à la fin du premier quart temps. Le suspense a duré jusqu'à quatre minutes de la fin du match quand Otohô a égalisé : 66-66. La chaleur a été tellement visible sur le terrain et les gradins que la rencontre a été suspendue pour quelques

minutes. A dix-sept secondes de la fin, les deux équipes se sont retrouvées à nouveau à égalité : 76-76. C'est finalement à cinq secondes de la fin du match que les « guerriers » d'AVR, poussés par leur public, ont obtenu deux points de plus, score final : 78-76. Bien avant ces matches, Black

Une séquence du match AVR-Otohô/Adiac
Lion de Pointe-Noite a perdu devant AS Otohô (57-44) chez les cadets messieurs et Aver a dominé Black Lion lors de la finale des juniors messieurs (87-62). Les trois meilleures équipes de chaque catégorie et des différentes versions ont reçu des trophées, des médailles et une enve-

loppe en guise de récompense. Le président de la Fédération congolaise de basketball, Fabrice Makaya Mateve, a loué l'esprit de fair-play qui a prévalu durant la compétition. Il a indiqué, par ailleurs, que l'ambiance qui a caractérisé les finales symbolisent le retour du basketball congolais avant d'inviter tous les acteurs de cette discipline à poursuivre le travail dans l'unité et l'harmonie sportive. Pour lui, les efforts des autorités en faveur du basketball doivent être accompagnés par l'engagement des dirigeants de la fédération et des équipes.

Le mot de clôture a été prononcé par le ministre délégué, chargé de la Jeunesse et de l'Education civique, Michrist Kaba Mboko, en présence de plusieurs autres membres du gouvernement.

Notons que pour cette série des finales des championnats nationaux, le gymnase était plein à craquer. Chose qui n'était plus réalisable il y a quelques temps. Le gymnase Maxime-Matsima a enfin retrouvé son ambiance habituelle lors de ces championnats. Il est souhaitable que cette ferveur contamine le reste des fédérations sportives nationales, pour le bien du sport congolais.

Rude Ngoma



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°017/MSP/PGAVI/UGP.26

RECRUTEMENT DE PRESTATAIRES POUR LA MAINTENANCE PRÉVENTIVE DES CHAMBRES FROIDES ET DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DU PEV CENTRAL ET DES SOUS-BASES DE POINTE-NOIRE ET D'OWANDO

1.CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de GAVI Alliance pour la mise en oeuvre des activités du Programme Élargi de Vaccination (PEV) dont la gestion du parc d'équipements de la chaîne du froid essentiel à la conservation des vaccins

et autres produits thermosensibles. Afin de prévenir les défaillances techniques et prolonger la durée de vie des équipements, le PEV, avec l'appui financier de Gavi à travers l'Unité de Gestion du Projet (UGP-GAVI), envisage d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les

paiements au titre du contrat suivant : « recrutement de prestataires pour la maintenance préventive des chambres froides et des installations électriques du PEV central et des sous-bases de Pointe-Noire et d'Owando ».

2.MISSIONS ET TACHES DU

CONSULTANT

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt porte sur deux (2) lots distincts. Un même prestataire peut manifester son intérêt pour les deux lots, sous réserve de satisfaire aux exigences de qualification et de capacité requises pour chacun d'eux.

Lot	Désignation	Tâches	durée des prestations
LOT 1	Maintenance préventive des chambres froides du niveau central et des sous-bases	Le diagnostic complet des installations ; La maintenance préventive des chambres froides positives et négatives ; Le contrôle des performances frigorifiques et des paramètres de fonctionnement ; Le contrôle des groupes frigorifiques et des compresseurs ; Le nettoyage des condenseurs et évaporateurs ; La vérification du niveau et de l'état du fluide frigorigène ; Le contrôle des alarmes de température ; La vérification des enregistreurs de température (RTMD/Fridge-tag ou équivalent) ; Le contrôle des portes, joints d'étanchéité et systèmes de fermeture ; La vérification des tableaux électriques, protections et raccordements associés ; L'identification des anomalies et la formulation de recommandations pour les réparations nécessaires.	Brazzaville, Pointe-Noire et Owando Pour Six (6) trimestres
LOT 2	Maintenance préventive des installations électriques	Le diagnostic des installations électriques basse et moyenne tension ; Le maintien en bon état de fonctionnement des groupes électrogènes ; La vérification de la conformité et du bon fonctionnement des installations électriques ; Le contrôle des dispositifs de protection et de sécurité électrique ; La vérification des tableaux électriques, disjoncteurs, protections et raccordements ; L'identification des anomalies ; La formulation de recommandations et, le cas échéant, de propositions de réparations.	Brazzaville, Pointe-Noire et Owando Pour Deux (2) trimestres

3.PROFIL RECHERCHÉ

3.1 Pour le LOT 1 – Maintenance des chambres froides :

- Être légalement constituée et disposer d'une existence juridique régulière ;
- Justifier d'au moins cinq (5) ans d'expérience dans la maintenance des équipements de la chaîne du froid sanitaire ;
- Justifier d'au moins deux (2) contrats exécutés au cours des cinq (5) dernières années dans le domaine de la maintenance des équipements de la chaîne du froid sanitaire ;
- Disposer d'équipes opérationnelles dans les zones d'intervention ciblées ;
- Être capable d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'urgence ;
- Disposer d'au moins un (1) technicien ou ingénieur frigoriste qualifié, avec expérience pertinente sur les équipements concernés ;
- Une expérience dans le pilotage de projets financés par Gavi, l'UNICEF ou l'OMS sera un atout.

3.2 Pour le LOT 2 – Maintenance des installations électriques :

- Justifier d'au moins cinq (5) ans d'expérience dans la maintenance préventive des installations électriques ;
- Justifier d'au moins deux (2) contrats exé-

cutés au cours des cinq (5) dernières années dans le domaine de la maintenance des installations électriques ;

- Disposer d'équipes opérationnelles dans les villes ciblées ;
- Être capable d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'urgence ;
- Mettre à disposition au moins un (1) technicien ou ingénieur électricien qualifié, avec expérience pertinente sur les sites concernés ;
- Une expérience dans le pilotage de projets financés par Gavi, l'UNICEF ou l'OMS sera appréciée.

4.PIÈCES À FOURNIR

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une lettre de manifestation d'intérêt signée, précisant le ou les lots pour lesquels le candidat souhaite être considéré ;
- Les documents attestant l'existence légale et la conformité administrative : RCCM et certificat de bonne moralité fiscale en cours de validité ;
- Une présentation de l'entreprise indiquant son organisation, son personnel et ses moyens propres ;
- Les références d'au moins deux (2) contrats

similaires exécutés au cours des cinq (5) dernières années, accompagnées des contrats ou bons de commande et des attestations de bonne exécution disponibles ;

- Les CV, diplômes et attestations de formation / certification du personnel clé proposé, notamment les techniciens ou ingénieurs affectés à la mission ;
- Toute pièce ou information pertinente permettant d'apprécier l'expérience spécifique dans les domaines concernés.

5. CRITÈRE DE PRÉSÉLECTION

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le manuel de procédure de GAVI Congo. La présélection se fera sur la base de l'expérience générale, l'expérience spécifique, des références similaires, de la qualification et de la disponibilité du prestataire. Seuls les candidats les mieux qualifiés seront invités à l'étape suivante.

6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les consultants peuvent obtenir les termes de références par courriel à l'adresse : candidaturesgavicongo@gmail.com / ugpgavicongo@gmail.com, de 9 heures à 15 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

7. DÉPÔT DES DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt écrite en Français doivent être déposées à l'adresse ci-dessous ou envoyées par courriel candidaturesgavicongo@gmail.com au plus tard le mardi 07 Septembre 2026 (à minuit, heure locale) et porter clairement la mention « recrutement de prestataires pour la maintenance préventive des chambres froides et/ou des installations électriques du PEV central et des sous-bases de Pointe-Noire et d'Owando ». Les candidats devront préciser clairement le ou les lots pour lesquels ils manifestent leur intérêt.

L'adresse physique de dépôt est la suivante : Unité de Gestion des Projets – GAVI, sis au Bloc 1, parcelle 70 / 59 bis, Arrondissement 2 Baongo, derrière l'Ambassade des États-Unis d'Amérique, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 20 Août 2026

Le Coordonnateur



Sylvestre OLOMBI FOUNGUI

PROJET GAVI M.S.P. LE COORDONNATEUR CABINET

PARLEMENT

Quatre avenants de contrats pétroliers adoptés

Les députés et les sénateurs ont respectivement adopté, les 25 et 26 août à Brazzaville, quatre avenants portant approbation des accords de partage de production entre la République du Congo et des partenaires contractuels, notamment des sociétés chinoises.

Les deux premières lois votées portent sur l'approbation des avenants n°1, relatifs aux permis Nanga II bis et Nanga IV, signés le 23 novembre 2023, entre la République du Congo, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), et la société Dingheng Mining Co. Ltd. Les deux autres concernent l'approbation de l'avenant n°1, relatif au contrat de partage de production du permis Nanga V, ainsi que celui relatif au permis Marine XXIX-A, signé le 25 avril 2025, entre la République du Congo, la SNPC et la société Oriental Energy SAU.

Les avenants adoptés portent, entre autres, sur la modification de la valeur du prix du baril de pétrole en le fixant au seuil unique de 90 dollars par baril, applicable pendant toute la durée des contrats, en remplacement des seuils variables prévus initialement. Des mesures qui visent à améliorer la lisibilité du cadre contractuel, renforcer l'attractivité économique des permis et à offrir une meilleure visibilité aux investisseurs. Elles devraient également favoriser la poursuite des investissements, contribuer à l'approvisionnement futur de

la raffinerie de Pointe-Noire et renforcer les retombées économiques ainsi que fiscales du secteur des hydrocarbures. Pour le permis Nanga II bis, le texte de loi prend aussi en compte la cession totale des intérêts participatifs de la société Dingheng Mining Co. Limited à la société sono-congolaise Énergies S.A.U, ainsi que le transfert de l'opérativité à cette même entité. Défendant ces affaires devant l'Assemblée nationale et le Sénat, le ministre des Hydrocarbures, Stev Simplicie Onanga,

a souligné que cette réforme s'inscrit dans le cadre de la coopération bilatérale entre le Congo et la Chine, qui a pris une autre dimension avec la présence de sociétés chinoises. « Il était aussi question de pouvoir envoyer ce signal avant la prochaine visite du chef de l'État en Chine en octobre, pour dire que nous encourageons les sociétés chinoises à investir au Congo », a-t-il indiqué. Il a annoncé, par ailleurs, que l'une des sociétés chinoises présentes au Congo deviendra, d'ici deux à trois ans, le premier pro-

ducteur du pays. « Nous aurons un super producteur », a-t-il dit, précisant que même à un prix inférieur, « la production et le volume que nous attendons avec les sociétés chinoises seront très importants ». Pour les parlementaires, bien qu'ils ne soient pas encore entrés dans leur phase de production, ces quatre permis augurent des lendemains meilleurs car ils s'inscrivent dans un partenariat gagnant-gagnant.

Parfait Wilfried Douniama et Jean Pascal Mongo-Styhm

INTERVIEW.

Guy Gervais Bouanga: « La diversification de l'économie hors pétrole est un défi majeur »

Secrétaire permanent honoraire du dialogue économique privé-public, Guy Gervais Bouanga est expert en management stratégique, consultant en climat de facilitation commerciale et conseiller principal du Cabinet conseil GGB Consulting. Dans un entretien exclusif accordé aux Dépêches de Brazzaville, il fait une analyse édifiante sur le climat des affaires au Congo.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : En tant qu'expert en dialogue économique public-privé, pouvez-vous nous situer sur les relations entreprise-pouvoirs publics au Congo ?

Guy Gervais Bouanga (G.G.B.) : Il est important de souligner que la politique du gouvernement tient à faciliter le climat commercial et à rendre le pays de plus en plus attractif aux investissements privés, lui permettant de se hisser au rang des pays réformateurs et cela aura des répercussions positives sur la croissance économique. En effet, le Congo pourra retrouver la croissance des années 2007-2013. La diversification de notre économie hors pétrole est un défi majeur. Un élément important à souligner lors de l'élaboration du Plan ntional de développement (PND) 2022/2026, une part importante fut attribuée au secteur privé à plus de 70 % dans la participation économique de notre pays et ce sera la même tendance au prochain (PND). Il est attendu que les réformes structurelles doivent se poursuivre dans les secteurs piliers de notre économie portant une croissance du produit intérieur brut à hauteur de 5 % et occuper une place au classement mondial de l'indice de développement humain du Programme des Nations unies pour le développement, par la contribution progressive du secteur primaire et de l'agriculture. Nous constatons qu'il existe encore des obstacles qui ne facilitent pas toujours la vie des entrepreneurs au Congo.

L.D.B. : Au nombre de ces écueils, il y a bien entendu l'informalité. Qu'en dites-vous ?

G.G.B. : La majorité des travailleurs opère dans ce que nous appelons

l'économie productive ou informelle. L'informalité touche aussi les secteurs clés de l'économie que sont le commerce, l'industrie, et les services. L'industrialisation est encore moyenne au Congo, tout comme le faible niveau de formation du capital humain alors qu'il existe encore la corrélation entre le niveau d'études et la qualité de l'insertion professionnelle; un système d'emploi non efficace avec des disparités de genre; un faible système de régulation du marché du travail; une dimension genre de la pauvreté; les femmes auto-entrepreneurs; le chômage persistant des jeunes lié à un secteur privé peu développé; une faible efficacité des politiques nationales d'emploi. Dans l'ensemble, le chômage touche davantage les catégories suivantes: les personnes de niveau d'études supérieures, les jeunes, etc. Une inadéquation du système scolaire par rapport aux besoins du marché du travail, notamment les attentes des employeurs du secteur privé, l'insuffisance d'infrastructures nationales pour absorber les jeunes non scolarisés dans la formation professionnelle...

L.D.B. : Face à ce tableau peu reluisant, quelle peut être la sortie du tunnel pour le secteur privé ?

G.G.B. : Un effort doit être fait dans l'intégration du dialogue public-privé dans les plans et les stratégies sectorielles de développement, l'établissement et le maintien d'un vrai partenariat public-privé, l'élaboration d'une feuille de route et d'un agenda pour le dialogue public-privé au niveau national, la prise en compte effective des besoins des partenaires du secteur privé dans les stratégies sectorielles de développement, le renforcement des institutions étatiques, notamment l'évaluation du cadre ju-

ridique et réglementaire en matière de création et de formalisation des entreprises dans le secteur formel. La conception permanente des réformes vise à améliorer le climat des affaires, le renforcement du rôle de l'État en tant que garant de la paix, de la sécurité et de la bonne gouvernance, le respect des accords avec les partenaires sociaux, indépendants et responsables, le renforcement des capacités des partenariats sociaux, la mise en place d'un plan de communication pour réduire les déficits de communication entre les secteurs public et privé. Il faut aussi ajouter à cela la création des centres de formation et d'apprentissage aux métiers d'autoentrepreneur pour les jeunes déscolarisés, la création d'un climat favorable à l'investissement en accordant des incitatifs, par exemple, favoriser l'accès au crédit à des taux d'intérêt bonifiés et des conditions de réservation souples et flexibles, l'établissement d'un vrai partenariat entre l'État et le secteur bancaire pour encourager les financements et les investissements au niveau national, notamment la promotion de l'auto emploi chez les jeunes et chez les femmes, la politique axée sur la création d'emplois formels, l'établissement d'un vrai partenariat institutionnel entre l'État et le secteur privé et les représentants des collectivités territoriales pour soutenir et favoriser la création des emplois générateurs de revenus en milieu rural et encourager le développement des coopératives agroalimentaires. En tout état de cause, les partenaires financiers ou au développement doivent trouver des mécanismes visant la bonne gouvernance, le respect des accords...

L.D.B. : De nombreuses entreprises ont du mal à passer de



l'informel au formel, quelles solutions préconisez-vous pour elles ?

G.G.B. : Toute société est appelée à se formaliser pour être en harmonie avec les textes réglementaires du pays et ceux régissant le secteur entrepreneurial. Pour ce faire, nous recommandons la mise en place d'une politique de transition des unités de production informelle vers le secteur formel, la mise en place des instruments incitatifs et également des instruments dissuasifs, le développement d'un cadre législatif institutionnel solide et efficace, la mise en place annuelle des réformes structurelles sectorielles visant la facilitation du climat des affaires et l'amélioration de la vie des entrepreneurs, notamment au niveau de la fiscalité du permis de construire et de la création de l'entreprise, le développement des instruments de garantie pour favoriser l'accès au crédit des jeunes et des femmes, en particulier présentant des projets économiquement générateurs de revenus et d'emploi.

L.D.B. : Pour conclure, quelles autres mesures envisagez-vous en vue de l'amélioration du climat des affaires au Congo ?

G.G.B. : L'arsenal juridique et réglementaire existe, il faut juste le redynamiser autour du ministère de la promotion du secteur privé. Nous en voulons, pour exemple, la mise en place de la loi du 25 mars 2011 créant le Haut conseil du dialogue public-privé dont la présidence de la République assurait la coordination. Cet organe permettait de proposer des mesures qui permettraient la mise en place des réformes pour la facilitation des affaires. Mais suite à une légère léthargie, le gouvernement décida de créer deux organes pour la

facilitation du climat des affaires : le Haut conseil du comité interministériel du climat des affaires, présidé par la Premier ministre, organe qui gère le climat des affaires dont le secrétariat permanent est assuré par la Direction générale de la promotion du secteur privé (Décret n 2017 /42' du 28 Mars 2017) et le Comité national de concertation entre le secteur privé et les administrations publiques (Décret 2018 -348 du 27 août 2018). Le Haut conseil est toujours assuré par le Premier ministre, organe principal du dialogue public-privé. Nous noterons aussi le rôle crucial de l'Agence pour la promotion des investissements (Loi n° 19/2012 du 22/08/2012) qui est la vitrine essentielle des investissements internes et externes du Congo. Nous devons également réactualiser la proposition du livre blanc de l'organisation patronale majeure Unicongo, écrit en 2021. Signalons qu'entre la période 2018-2023, il y a eu un accord du gouvernement congolais pour un projet d'appui au développement des entreprises et à la compétitivité dont une des composantes qui en faisait partie est Appui réglementaire et institutionnel pour le renforcement de l'environnement des affaires (Réforme du climat des investissements et dialogue public privé). La promotion ciblée est la facilitation et le suivi des investissements nationaux et étrangers. Et il y a eu des résultats probants sur le dialogue public-privé et le suivi des investissements. Pour la réforme du climat des investissements, il y a encore des efforts à faire. Un vrai dialogue public-privé paraît ainsi nécessaire et impératif pour que ces organes et ce cadre d'échange soient profitables à tous.

Propos recueillis par Hervé Brice Mampouya

HYDROCARBURES

L'Appo lance une plateforme pour ouvrir davantage de marchés aux entreprises

La nouvelle plateforme numérique de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (Appo), lancée le 26 août à Brazzaville, vise à mieux connecter les entreprises africaines aux marchés, aux projets et aux opportunités d'affaires dans le secteur des hydrocarbures.

La plateforme de l'Appo dédiée au contenu local ambitionne de renforcer les capacités industrielles du continent, de promouvoir le partage d'expériences et de faciliter l'accès des entreprises locales aux marchés. Au siège de l'organisation panafricaine, à Brazzaville, son secrétaire général, Farid Ghezali, a présenté la plateforme comme un outil au service de la souveraineté industrielle du continent. Celle-ci permettra notamment de cartographier les compétences, de répertorier les capacités industrielles et les fournisseurs locaux, ainsi que de compiler les bonnes pratiques en matière de contenu local.

D'après Farid Ghezali, l'objectif de cette initiative est de donner davantage de visibilité aux entreprises afin de faciliter leur mise en relation avec les projets, les investisseurs et les marchés à travers le continent. La plateforme Appo devrait également produire des effets concrets pour les entreprises. Elle doit faciliter la mise en relation entre porteurs de projets et fournisseurs locaux, réduire les délais et les coûts de recherche, améliorer la transparence grâce à la standardisation des informations, et favoriser la montée en compétence des Petites, moyennes entreprises et industries (PME et PMI) grâce à l'accès à des référentiels, des formations et des partenaires industriels. Elle pourra aussi fournir aux ministères, régulateurs et institutions financières, des



données utiles à l'élaboration et à l'optimisation des politiques publiques de contenu local.

Farid Ghezali a invité les États membres, agences sectorielles, entreprises et organisations professionnelles à s'approprier cet outil. Il a ainsi appelé chaque pays à alimenter régulièrement la plateforme avec ses inventaires, ses catalogues, ses certificats de capacité et ses opportunités d'affaires. À terme, l'Appo envisage de mettre en place un bulletin continental d'appels d'offres dédié au contenu local, afin de permettre aux PME et PMI africaines d'accéder aux mêmes opportunités et de concourir sur des bases plus équitables.

Cette vision rejoint les attentes du secteur privé. S'exprimant

au nom des entrepreneurs, le président de la Chambre de commerce de Brazzaville, Paul Obambi, a souligné le rôle déterminant des entreprises privées dans la création d'emplois et de richesses. Il a estimé que la plateforme constitue une opportunité pour les entreprises africaines d'élargir leur champ d'action au-delà des marchés nationaux et de mieux participer aux appels d'offres et consultations dans le secteur des hydrocarbures. Pour le secteur privé congolais, cette dynamique devrait également contribuer au renforcement du partenariat public-privé. Paul Obambi a appelé les entreprises à jouer pleinement leur rôle dans l'alimentation de la base de données et dans l'utilisation de cet

outil, estimant qu'une participation active du secteur privé est indispensable pour faire de la plateforme un véritable moteur de développement économique. Lançant officiellement la plateforme au nom du ministre des Hydrocarbures, la conseillère au contenu local, Georgia Andely, a rappelé que le contenu local ne devait pas être considéré comme une simple obligation réglementaire. Il doit, selon elle, se traduire par la progression des compétences nationales, le renforcement des entreprises locales, la création d'emplois qualifiés et une plus grande création de valeur dans les économies africaines. « Dans le secteur des hydrocarbures, les complémentarités entre les États membres

L'équipe de l'Appo et les partenaires DR de l'Appo peuvent contribuer à l'atteinte de ces objectifs. Nos pays disposent, en effet, de compétences, d'entreprises et de savoir-faire qui, mieux connus et davantage connectés entre eux, peuvent contribuer à renforcer nos capacités nationales respectives », a estimé Georgia Andely.

Pour la République du Congo, le développement du contenu local constitue une priorité nationale, en particulier dans le secteur des hydrocarbures. Le pays entend donc contribuer à cette initiative continentale, dont le succès reposera sur la fiabilité et l'actualisation des informations ainsi que sur l'appropriation effective de la plateforme par les différents acteurs.

Fiacre Kombo

DIABLES ROUGES FOOTBALL

Claude Le Roy dit vouloir s'adapter

Le sélectionneur des Diables rouges a animé, le 26 août au siège de la Fédération congolaise de football et en marge du premier stage avec les joueurs locaux, une conférence de presse au cours de laquelle il a évoqué tous les aspects liés à la préparation des deux premiers matches fin septembre-début octobre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), respectivement contre la Namibie et le Cameroun.

Le Congo n'a plus disputé la phase finale de la CAN depuis 2015. Retrouver l'Afrique après plus de dix ans est une très lourde mission. « Je veux être présent en Tanzanie, Ouganda et Kenya... », a indiqué Claude Le Roy, adepte du 4-4-2, assurant vouloir s'adapter à la qualité de l'effectif dont il aura à disposition. « J'ai toujours basé mon football sur la vitesse et la qualité athlétique. On forme une équipe avec les éléments dont on dispose », a précisé l'entraîneur des Diables rouges.

Pour ces deux rendez-vous, il ne pourra donc pas compter sur Dilane Bakwa et Bradley Locko. Les deux joueurs dont il tenait à tout prix à avoir pour permettre



Claude Le Roy répondant aux questions de la presse/Fécofoot

aux Diables rouges de franchir un palier mais qui ne sont pas motivés à l'idée de rejoindre le Onze national. « Moi j'avais cité Bakwa et Locko, parce que j'expliquais que si des joueurs

de ce niveau-là acceptent de rejoindre les Diables rouges, cela va avoir un effet d'aubaine terrible », a-t-il précisé, tout en promettant des surprises lors de la publication de la

liste officielle des joueurs.

Le premier stage avec les joueurs locaux a confirmé tout le bien que le « Sorcier blanc » a toujours pensé du Congo. « Il y a du talent et on peut faire quelque chose à moyen et à long terme », a-t-il confirmé.

Mais Claude le Roy sait aussi qu'il faut s'armer de courage pour s'adapter aux impératifs du temps. Le Congo, a-t-il rappelé, est l'une des rares sélections qui n'a pas eu la possibilité de jouer des matches amicaux. L'arrivée tardive des joueurs de la diaspora est un handicap à surmonter et il en est conscient.

« Même si nous n'aurons que deux ou trois jours d'entraînement, on va essayer d'être le plus efficace possible parce

qu'il faut absolument faire un résultat sur le premier match. Si on perd, on ne sera pas cuit mais ce sera dommageable », a-t-il fait savoir tout en revenant sur l'obligation de faire un résultat. Il a insisté sur l'importance d'avoir un bon gardien comme le secret de sa réussite partout où il a gagné des titres.

« J'ai gagné plusieurs titres quand j'ai eu de bons gardiens. Quand je n'ai pas eu un bon gardien, c'était compliqué. J'espère qu'ici j'aurai un bon gardien qui nous rejoindra », a-t-il laissé entendre. Le poste de gardien de but reste un vaste chantier pour les Diables rouges.

James Golden Eloué